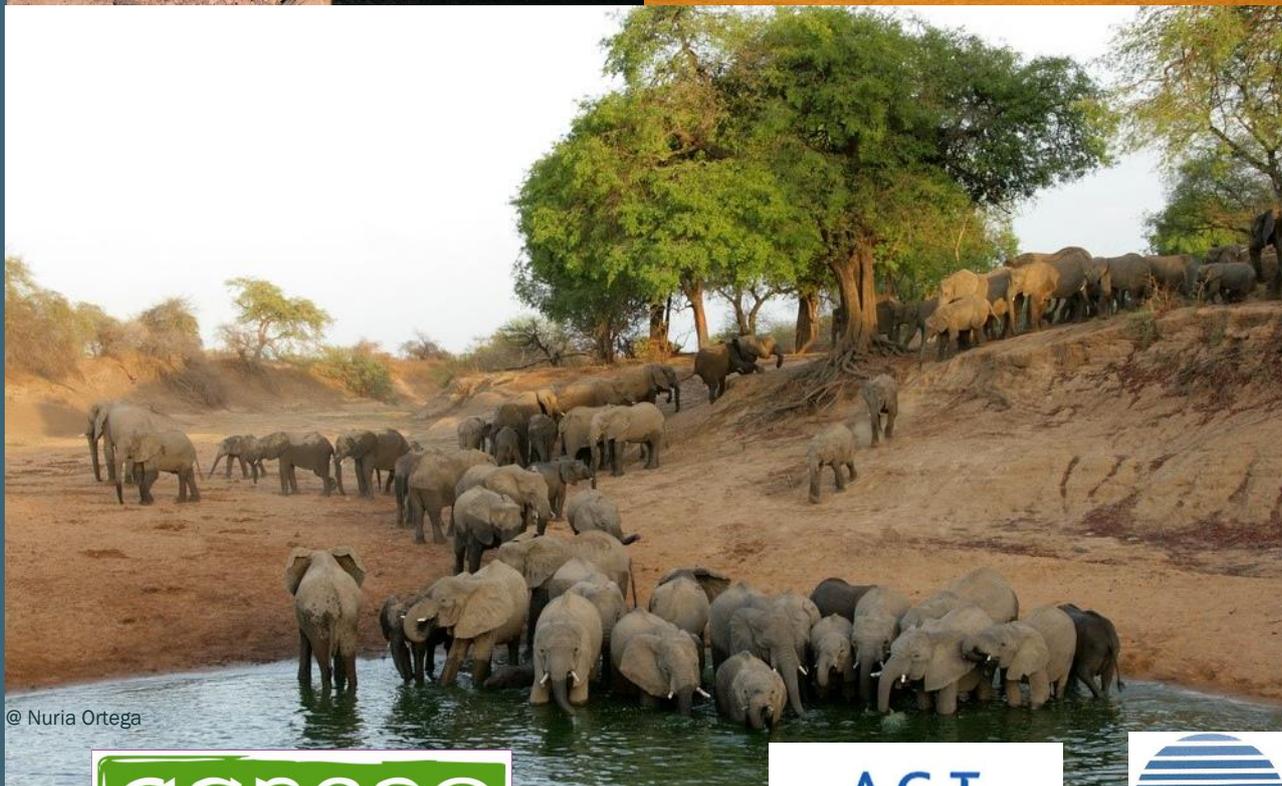
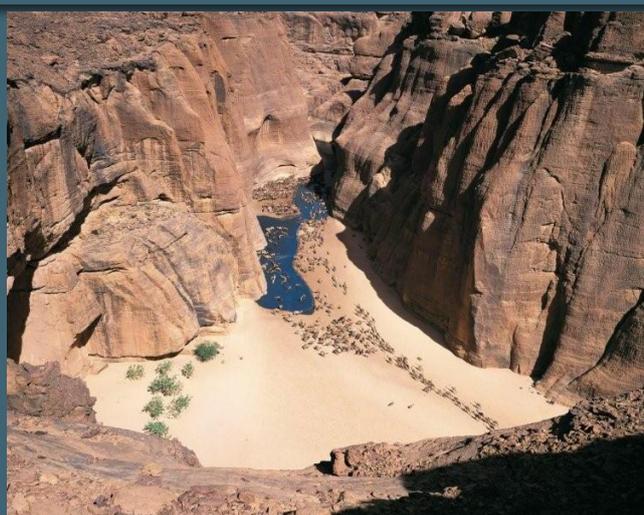


Programme d'appui à la gestion concertée des aires protégées et écosystèmes fragiles du Tchad

Assistance technique d'appui à la mise en œuvre du programme APEF
Contrat N° FED/2019/406-764

Rapport d'activités semestriel N. 5
Juin 2021 – Novembre 2021



@ Nuria Ortega



en partenariat avec



et





***Programme d'appui à la gestion concertée des Aires Protégées et
Écosystèmes Fragiles du Tchad (APEF)
financé par l'Union européenne***

*Assistance technique d'appui à la mise en œuvre du programme APEF
Contrat FED/2019/406-764*

Rapport technique semestriel n°5
Période : juin – novembre 2021



Table des matières

Acronymes.....	4
Résumé exécutif.....	6
1. Introduction	8
2. Activités mises en œuvre et progrès sur les résultats attendus.....	9
2.1. Résumé des prestations délivrées pendant la période 1er juin – 30 novembre 2021	9
2.2. lancement et mise en œuvre des missions d'appui court terme	9
2.2.1 Finalisation de la stratégie de conservation de l'autruche au Tchad.....	10
2.2.2 Préparation de la mission pour la rédaction de la stratégie nationale de lutte anti-braconnage (LAB) au Tchad	11
2.2.3 Révision du corpus législatif et réglementaire concernant la conservation.....	12
2.2.4 Création de la base de données des projets biodiversité du MEPDD.....	13
2.2.5 Formation et évaluation IMET dans 5 APs.....	14
2.2.6 Schémas provinciaux du Territoire (SPAT) pour les provinces du Guera et su Salamat.....	15
2.2.7 Newsletter APEF, mise à jour du site internet APEF et préparation d'un répertoire documentaire du Programme.....	16
2.2.8 Préparation de la mission pour la création de l'agence Tchad Nature	17
2.3. Renforcement des capacités des Services déconcentrés du MEPDD et des comités provinciaux d'actions (CPA)	18
2.4. Supervision des activités mises en œuvre par les opérateurs financés par APEF	19
2.5. Participation à des missions sur le terrain, ateliers et téléconférences.....	19
3. Résultats du troisième semestre d'AT APEF.....	30
4. Suivi du plan de travail proposé dans la méthodologie.....	39
5. Suivi des activités en cours (5eme semestre) et planification pour décembre 2021-mai 2022 (6eme semestre).....	44
Annexe :	45

Table des figures

Figure 1 : Atelier de validation de la stratégie de conservation de l'autruche au Tchad.....	11
Figure 2. Atelier participatif pour la préparation de la stratégie nationale LAB, N'Djamena 23 sept. 2021	12
Figure 3 : Capture d'écran d'une page de test de la future base de données biodiversité	14
Figure 4 : Journée de formation à N'Djamena sur l'outil IMET, en préparation de l'évaluation sur les sites. .	15
Figure 5 : Screenshot de la page de capitalisation dans le site internet APEF.	17
Figure 6 : Séance de travail en plénière à la Conférence de Douala.	22
Figure 7 : Session de travail avec le staff du projet RECONNECT à Pala.....	24
Figure 8 : Bureaux de la base temporaire de Noé à Pala	25

Figure 9 : Nouveaux bâtiments de la base GFF en construction à Binder dans le cadre de la subvention APEF	25
Figure 10 : Equipe de gardes de la RFBL au départ d'une patrouille de la base de Binder.....	26
Figure 11 : Visite au centre de la RFBL.....	26
Figure 12 : Session de travail avec l'équipe LAB du Complexe BSB Yamoussa	27
Figure 13 : Arrivée du premier group d'oryx à la RFOROA le matin du 9 novembre 2021.	28
Figure 14 : Les autorités locales participent à la réintroduction des animaux dans les enclos temporaires ..	29
Figure 15 : Recherche des animaux en liberté au nord de la Réserve.....	29
Figure 16 : Pose du collier satellite sur un oryx au nord de la RFOROA	29

Acronymes

AAP	Appel à Propositions
AMCC TCHAD	Alliance Mondiale pour le Changement Climatique au Tchad
APEF	Aires Protégées et Ecosystèmes Fragiles
APN	African Parks Network
AT	Assistance Technique
ATD	Assistance Technique de Démarrage
ATP1	Assistant Technique Principal 1
ATP2	Assistant Technique Principal 2
BDD/DEELCC	Base de données de la Direction de l'Education Environnementale et de la Lutte contre les Changements Climatiques
BSB Yamoussa	Bi National Sena Oura-Bouba Ndjidda Yamoussa
CDA	Comités Départementaux d'Actions
CF	Convention de Financement
CCN	Cellule de Coordination Nationale
CNPE	Centre National pour la Protection des Eléphants
CPA	Comité Provincial d'Action
CPSC	Comité Provincial de Suivi et de Coordination
CRA	Comités Régionaux d'Actions
CSO	Comité de Suivi Opérationnel
CT	Court Terme
CTR	Comité Technique Restreint
DFAP	Direction de la Faune et des Aires Protégées
DCLCCF	Division de la Chasse et de la Lutte Contre la Criminalité Faunique
DP	Devis Programme
DPP	Devis Programme Pluriannuel
DUE	Délégation de l'Union européenne
GEFZ	Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma
GFF	Garde Forestière et Faunique
LAB	Lutte Anti-Braconnage
MEPDD	Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable
MO	Maitrise d'Œuvre
MOD	Maitrise d'Œuvre Déléguée
OFAC	Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale
PACT	Plateforme des Acteurs de la Conservation au Tchad
PANA	Programme National d'adaptation
PANE	Plan d'Action National pour l'Eléphant
PASTOR	Programme d'Appui Structurant de Développement Pastoral
PIB	Produit Intérieur Brut
PNBN	Parc National Bouba Ndjida
PNSO	Parc National Sena Oura
PNZ	Parc National de Zakouma
POROA	Projet appui à l'aménagement de la Réserve de Faune de Ouadi Rimé-Ouadi Achim
PPP	Partenariat Public Privé
RFBL	Réserve de Faune de Binder Léré

SCF Sahara Conservation Fund
SE Suivi évaluation
S-FED Services FED de l'ON (ex PAON)
SOSSIF SOS SAHEL International France
TdR Termes de Référence
UE Union européenne
UICN Union Internationale pour la Conservation de la Nature
WFC Wings for Conservation

Résumé exécutif

Le programme Aires Protégées Ecosystèmes Fragiles (APEF) est régi par la convention de financement n°TD/FED/2016/039-048 signée le 11 avril 2017 entre la République du Tchad et la Commission européenne. Il a pour objectif spécifique de promouvoir la gestion concertée des aires protégées et des écosystèmes fragiles du Tchad à travers 3 résultats :

- **Résultat 1 - Gouvernance, financement durable et renforcement institutionnel** : les capacités des institutions de conservation de la biodiversité, des aires protégées et du patrimoine sont renforcées.
- **Résultat 2 - Grand écosystème fonctionnel de Zakouma** : un modèle de conservation du Grand écosystème fonctionnel de Zakouma est développé et mis en œuvre de manière concertée.
- **Résultat 3 - Patrimoines sahélo-sahariens** : la protection, la gestion concertée et la mise en valeur des écosystèmes fragiles et sites patrimoniaux au bénéfice des communautés locales des zones sahélo-saharienne et saharienne sont assurées durablement.

Le programme, avec une période opérationnelle 84 mois venant à terme en avril 2024, est mis en œuvre via une cellule de coordination nationale composée d'un coordonnateur et de 3 cadres (un Responsable administratif et financier, un expert en suivi-évaluation, et un expert en communication et relations publiques) ainsi que de personnel d'appui.

Le contrat de l'Assistance technique à APEF a été signé en juin 2019 pour une période de 48 mois et l'équipe des 2 experts permanents a été mobilisée le 12 juin 2019. En avril 2021, un **avenant a été signé entre l'ON et le consortium mené par AGRECO** pour une extension de 10 mois de la durée du contrat d'AT, ainsi prolongé à 58 mois, et pour inclure des services additionnels permettant de prendre en charge certaines activités ayant suscité l'intérêt du MEPDD à l'issue du bilan diagnostic du MEEP et de la DCFAP.

Ce rapport couvre le **cinquième semestre de mise en œuvre du contrat d'assistance technique à la coordination APEF, de juin à novembre 2021**. La période se caractérise par :

- a) L'avancement de la mission des experts court terme (CT) lancée pendant les semestres précédents pour la **révision juridique du corpus législatif** et réglementaire pour la conservation au Tchad, avec notamment la remise en novembre du texte de la nouvelle loi au MEPDD.
- b) La continuation des activités du volet communication avec :
 - La publication de **trois numéros de la newsletter du programme APEF** au cours du semestre (juillet, septembre et novembre).
 - Une mise à jour du site internet APEF avec amélioration des contenus, textes, photos et design.
- c) La poursuite de l'expertise pour la **création de la base des données des projets biodiversité du MEPDD**.
- d) Le **suiti des activités** liées à la **subvention** relative au dispositif de surveillance et de suivi écologique **dans la Réserve de Faune de Binder Léré** (contrat de subvention en attribution directe à l'ONG Noé, 24 mois, 190.200.000 XAF, signé le 8 avril 2021).
- e) La **finalisation de la stratégie nationale de conservation de l'autruche**, avec organisation à Ndjamena d'un atelier de validation le 23 juin 2021.

- f) La mise en œuvre de la mission pour la préparation de la **stratégie nationale de la lutte anti-braconnage**.
- g) La réalisation, en collaboration avec le projet régional BIOPAMA de l'OFAC, de **la formation IMET** et de **l'évaluation IMET** dans 5 aires protégées du Tchad.
- h) Les **missions de suivi** des activités des opérateurs, UICN au GEFZ, ainsi que la participation aux activités de réintroduction et monitoring des addax et oryx à la RFOROA, mises en œuvre par SCF.
- i) La **préparation des missions court terme** pour la création de l'agence Tchad Nature et pour la rédaction des deux Schémas Provinciaux d'Aménagement du Territoire (SPAT) pour les provinces de Guera et de Salamat, qui démarreront en décembre 2021 et janvier 2022 respectivement.

En termes de livrables des activités menées, plusieurs documents clefs ont été produits :

- i) La version révisée et pré-finale du projet de la **nouvelle loi 14/2008** (soumis au MEPDD en novembre 2021) ;
- ii) La version finale de la **stratégie nationale de conservation de l'autruche** ;
- iii) Trois numéros de la **newsletter du Programme APEF** distribuées sur base d'une mailing list d'environ 200 adresses en juillet, septembre et novembre 2021;
- iv) La section du site internet du Programme APEF relative à la capitalisation du programme APEF, a été mise à jour et liée à la librairie en ligne de l'OFAC pour une plus ample visibilité;
- v) La version draft de la base de données des projets biodiversité du MEPDD.
- vi) Les TdR, approuvés par le CTR du Programme, pour les missions « Tchad Nature » et pour la préparation des SPAT Guera et Salamat.

Les septième et huitième Comité de Suivi Opérationnel (CSO) APEF se sont réunis respectivement le 24 juin et le 16 septembre 2021 à Ndjamen.

Enfin, les actions de renforcement des capacités des services déconcentrés du MEPDD et des comités provinciaux d'actions (CPA) ont démarré, afin d'assurer l'existence et le fonctionnement des cadres de concertation et un dialogue multisectoriel pour la mise en œuvre de l'approche écosystémique entre les partenaires de la conservation et les partenaires du développement. Dans le cadre des activités de cette composante du Programme, l'AT APEF, en étroite collaboration avec la CN APEF et l'opérateur du GEFZ APN, a organisé des sessions de travail et de formation avec les services déconcentrés de l'Etat afin de renforcer les capacités des Comités de Suivi des activités du programme APEF et des membres des CPA des deux provinces.

Les perspectives pour le prochain semestre visent une progression pour le résultat 1, notamment pour la remise au MEPDD de la version finale de la nouvelle Loi 14 et de la stratégie nationale LAB, et une proposition pour la nouvelle entité pour la gouvernance des AP et son mode de financement (Tchad Nature et fonds fiduciaire).

1. Introduction

Le présent rapport, qui couvre la période du **1^{er} juin au 30 novembre 2021**, décrit les activités entreprises en rapport avec les résultats attendus de l'assistance technique au Programme APEF.

Selon les termes de référence de la mission, les services d'assistance technique ont pour objectif de garantir la bonne mise en œuvre de la convention de financement du Programme APEF.

L'assistance technique en appui à la cellule de la coordination nationale (CCN) du programme APEF intervient, à Ndjamena ainsi qu'au niveau du terrain dans les zones d'intervention du programme, à travers des experts long terme et court terme, afin d'atteindre les objectifs spécifiques suivants :

- 1) Suivre et accompagner, la mise en œuvre des actions de renforcement des capacités en matière de gouvernance, de stratégie de conservation, de performance des dispositifs réglementaires et institutionnels, de budgétisation, de dialogue transversal et de coordination intersectorielle (*résultat 1 du programme APEF*) ;
- 2) Promouvoir une approche intersectorielle du développement territorial intégrant la conservation, dans les régions concernées par le *résultat 2 (GEFZ)* et le *résultat 3 (Patrimoines sahélo-sahariens)*, et appuyer les services déconcentrés du Ministère en charge de l'environnement et des différents Ministères impliqués ainsi que les acteurs régionaux, dans la mise en place des dispositifs de coordination et de planification régionale concertée, et dans la mise en œuvre et le suivi des actions du programme.

En relation avec ces objectifs, les principaux résultats attendus par l'AT sont :

- R1 – appui à la CCN dans le pilotage de toutes les activités du programme APEF, la révision du cadre juridique et réglementaire de la politique de conservation, l'identification et la mise en œuvre d'outils et de mécanismes de financement viables et redevables ;
- R2 - le renforcement de la performance des dispositifs institutionnels existants aux niveaux central et déconcentré en matière de conservation, de suivi et de lutte anti-braconnage ;
- R3 - une meilleure intégration de la conservation dans les politiques nationales et locales de développement et d'aménagement du territoire dans les régions concernées par les Résultats 2 et 3 de la CF (modèle de gestion intégrée et concertée des ressources naturelles et des habitats et de cohabitation homme-faune) ;
- R4 - le renforcement des capacités des Services déconcentrés du MEEP, des Comités Régionaux d'Actions (CRA) et des Comités Départementaux d'Actions (CDA) permettant d'assurer des cadres de concertation, et un dialogue multisectoriel et d'action durables pour la mise en œuvre de l'approche écosystémique entre les partenaires de la conservation et les partenaires du développement.

2. Activités mises en œuvre et progrès sur les résultats attendus

2.1. RESUME DES PRESTATIONS DELIVREES PENDANT LA PERIODE 1ER JUIN – 30 NOVEMBRE 2021

Expertise	Nom des experts	cat.	HJ prévus au contrat		prestations période antérieure		Prestations sur la période												total presté période		total presté au 30/11/2021		solde	
							Jun-21		Jul-21		Aug-21		Sep-21		Oct-21		Nov-21							
							senior	junior	senior	junior	senior	junior	senior	junior	senior	junior	senior	junior						
A.1 Prestations experts long terme			1.838	0	786	0	34	0	37	0	29	0	37	0	37	0	39	0	213	0	999	0	839	0
Chef de mission	A. Ghiurghi	senior	958	0	376	0	14	0	16	0	7	0	18	0	14	0	16	0	85	0	461	0	497	0
Expert 2	M. Ahmat	senior	880	0	410	0	20	0	21	0	22	0	19	0	23	0	23	0	128	0	538	0	342	0
A.2 Prestations experts court terme			780	398	183	49	6	9	3	0	7	0	23	15	6	15	11	16	55	55	238	104	542	294,0
quantités engagées			438	283																			342	115,0
bilan organisationnel	JM Noiraud	senior	43	0	43	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	43	0	0	0
bilan organisationnel	R. Calaque	senior	37	0	37	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37	0	0	0
révision juridique	A. Guignier	senior	70	0	59	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	59	0	11	0
révision juridique	A. Adoumbaye	junior	0	51	0	49	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	49	0	2
stratégie nat. Autruches newsletter	T. Rabeil	senior	30	0	25	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	30	0	0	0
stratégie LAB nationale	K. Trochu	senior	24	0	13,80	0	1,00	0,00	3,00	0,00	0,70	0,00	1,00	0,00	0,75	0,00	1,55	0,00	8,00	0,00	21,80	0,00	2,20	0,0
stratégie LAB nationale	JL Jamin	senior	44	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15	0	5	0	9	0	29	0	29	0	15	0
stratégie LAB nationale	Ahamat Abaya	junior	0	32	0	0	0	0	0	0	0	0	15	0	0	0	0	0	15	0	0	15	0	17
Système information	K. Kokou	senior	25	0	5	0	0	0	0	0	6	0	7	0	0	0	0	0	13	0	18	0	7	0
Survol aérien comptag	J. Dias	junior	0	9	0	0	0	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9	0	0	9	0	0
IMET	B. Breme	junior	0	31	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15	0	16	0	31	0	0	31	0	0
Appui Tchad Nature	R. Calaque	senior	120	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120	0
Appui Tchad Nature	Y. Baniara	junior	0	120	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120
SPAT Salamat Guera	C. Bracke	senior	45	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45	0
SPAT Salamat Guera	M. Ngembang	junior	0	40	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40
					0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

2.2. LANCEMENT ET MISE EN ŒUVRE DES MISSIONS D'APPUI COURT TERME

Cinq missions d'appui sont en cours pendant la période couverte par le rapport :

- i. La mission pour la préparation de la stratégie nationale de conservation de l'autruche au Tchad, démarrée en novembre 2020 s'est achevée pendant le semestre avec la tenue d'un atelier national de validation à Ndjamenà;
- ii. La mission pour la préparation de la Stratégie nationale LAB, dont le démarrage était programmé pour mars 2021 mais reportée, a démarré en septembre 2021;
- iii. La mission « Révision du corpus législatif », démarrée en décembre 2019, a soumis la version révisée et pré-finale du projet de Loi ;
- iv. La mission pour la création de la base de données des projets biodiversité du MEPDD, démarrée en avril 2021 s'est poursuivie
- v. La mission de l'experte pour les 3 éditions de la newsletter.

D'autres TdR ont été préparés et les missions ont été lancées ou validées par le MEPDD pendant ce semestre :

- La mission pour l'évaluation IMET dans 5 APs du pays ;
- La mission pour la création de l'agence Tchad Nature ;
- La mission pour la préparation des SPAT Guera et Salamat.

Les TdR des expertises sont toujours préparés en étroite collaboration avec la CCN et validés par le Comité Technique Restreint (CTR) du MEPDD avant d'être transmis avec les CV des experts pressentis pour validation par le Service FED avec copie à la DUE.

1.2.1 Finalisation de la stratégie de conservation de l'autruche au Tchad

L'objectif de cette activité, réalisée en collaboration avec l'ONG Sahara Conservation Fund (SCF) est de dresser un premier état des lieux de la population des autruches au Tchad. Une carte préliminaire de la présence possible d'autruches au Tchad avait été ébauchée en septembre 2019 et ces informations étaient incomplètes, ou obsolètes, provenant pour l'essentiel de sources non officielles. Il était donc nécessaire de collecter des données primaires sur le terrain afin de disposer d'une image actualisée de la répartition de l'autruche dans le pays. Sur la base des informations collectées sur le terrain, une stratégie nationale pour la conservation à long terme de l'autruche au Tchad a pu être élaborée.

La mission de l'expert, qui prévoyait plusieurs semaines de collecte de données sur le terrain, initialement planifiée pour mars 2020 et reportée du fait de la fermeture des frontières du pays suite à la pandémie Covid-19, avait été finalement lancée fin 2020, après la saison des pluies.

Pendant la première phase de l'expertise, l'expert mobilisé, Thomas RABEL, s'est concentré sur la collecte des données et la compilation de l'information existante (articles scientifiques, rapports techniques, littérature grise), ainsi que sur l'élaboration des questionnaires pour les enquêtes à mener sur le terrain. Une réunion de briefing avec APEF et DFAP a été organisée pour s'accorder sur la méthodologie et valider le questionnaire. Deux cadres de la DFAP ont accompagné l'expert pendant la première mission et ont ainsi été formés à la compilation des questionnaires de terrain.

Au cours du premier trimestre 2021, les deux experts de la DFAP, sous la supervision de l'AT1, et avec un suivi à distance de l'expert CT senior, ont poursuivi la collecte de données sur le terrain. Le consultant a analysé les résultats obtenus et produit en mars 2021 un premier draft de la stratégie qui a été partagé avec les partenaires clés (DFAP, APEF, APN et SCF) afin d'obtenir leurs commentaires.

La dernière mission de l'expert international s'est déroulée entre le 19 et le 24 juin 2021 avec la tenue de l'atelier de présentation et validation finale de la stratégie nationale (atelier réalisé en collaboration avec SCF). La version finale éditée a été transmise au MEPDD en septembre 2021.



Figure 1 : Atelier de validation de la stratégie de conservation de l'autruche au Tchad

1.2.2 Mission pour la rédaction de la stratégie nationale de lutte anti-braconnage (LAB) au Tchad

L'objet global de l'expertise est de contribuer au renforcement de la performance et de la durabilité des dispositifs institutionnels nationaux existants en matière de LAB. L'objectif spécifique de cette activité est de rédiger la stratégie nationale à long terme de la lutte anti-braconnage au Tchad.

Suite à une première expertise internationale réalisée dans le cadre de ECOFAC 6 et APEF en 2019-2020 qui a permis d'établir un état des lieux de la LAB au Tchad et d'élaborer des propositions d'actions urgentes et de renforcement, une expertise CT a été mobilisée par APEF pour l'élaboration de la Stratégie nationale de lutte anti-braconnage au Tchad qui définira, entre autres, les responsabilités des structures qui seront en charge de sa mise en œuvre.

La mission a démarré en septembre 2021 avec plusieurs missions de terrain et un premier atelier participatif à Ndjamena en novembre.

L'atelier de restitution et pré-validation de la stratégie a été programmé pour janvier 2022, afin d'accommoder le calendrier très chargé de la DFAP et du MEPDD. L'écriture de la stratégie est maintenant en cours et un premier draft sera remis à la CN APEF courant décembre, avant la tenue de l'atelier de validation.



Figure 2. Atelier participatif pour la préparation de la stratégie nationale LAB, N'Djamena 23 sept. 2021

1.2.3 Révision du corpus législatif et réglementaire concernant la conservation

L'objectif de cette expertise est de :

- i) dresser l'état des lieux du corpus législatif et réglementaire dans le domaine de la conservation des ressources naturelles, de la biodiversité et des aires protégées au Tchad, et
- ii) proposer la révision des textes concernés permettant une application plus efficace et plus complète de la loi dans ces domaines et en ligne avec la réforme institutionnelle du secteur AP/biodiversité en train d'être développée dans le pays.

La première mission au Tchad de l'équipe au complet s'est déroulée en décembre 2019, suivie d'une seconde mission en février 2020 (voir rapport semestriel n°2 avec description des résultats de ces 2 missions et livrable remis pour le diagnostic posé avec les recommandations proposées).

Dans la recherche de synergies entre les différentes initiatives de conservation au Tchad, une collaboration entre la mission juridique de APEF et la FAO, prévoit qu'un expert recruté dans le cadre du projet RESSOURCE travaillera en étroite collaboration avec la mission mobilisée par l'AT APEF afin de préparer au moins 2 textes d'application de la nouvelle loi.

Le 13 février 2020, à la fin de la deuxième mission, une réunion de restitution des résultats préliminaires du diagnostic avait eu lieu à Ndjamenà avec la participation de la DUE et de plusieurs directions du MEEP (DCFAP, DAJC, DGTRFFP, DFLCD, DPDA) y compris les membres du comité de révision des textes du ministère.

En septembre 2020 les experts mobilisés pour cet appui CT ont organisé et animé un atelier de 3 jours pour la validation du rapport diagnostic, avec une participation à distance de l'experte senior. Le rapport présentait différentes options possibles pour la révision de la Loi 14/2018. L'objectif était de procéder à un examen conjoint du rapport sur l'état des lieux du cadre juridique de la conservation de la nature au Tchad et de s'accorder sur l'option finale qui devrait guider les experts dans la préparation du projet de loi.

Entre septembre 2020 et mars 2021 les consultants ont travaillé à la rédaction du projet de la nouvelle loi. Une proposition de la loi a été soumise à APEF en mars et, après révision en interne par APEF, partagée avec le MEPDD le 3 mai 2021 et le staff de projet RESSOURCE pour validation. Un atelier technique pour finaliser le projet de loi a été organisé en mai 2021 au Centre de formation de Mara.

Entre août et octobre 2021 des réunions techniques ont été organisées à Ndjamena avec des partenaires techniques de la conservation afin de revoir certaines parties de la loi, notamment sur la chasse sportive, la gestion de la faune, les aires protégées.

En novembre 2021, une version révisée a été formellement soumise au MEPDD pour évaluation. Cette étape est la dernière avant la validation finale du projet de loi qui se fera lors d'un atelier national prévu début 2022.

La dernière version du projet de loi peut être téléchargée du lien suivant :

<https://vcloud.agreco.be/owncloud/index.php/s/t8KZrMKzNMshdx> - (mot de passe : APEF-Juridique2).

1.2.4 Création de la base de données des projets biodiversité du MEPDD

Le Programme APEF, en collaboration avec le projet « Adaptation aux effets du changement climatique et développement des énergies renouvelables » (AMCC-Tchad), met à jour le système développé par l'AMCC afin de doter le MEPDD d'une base de données qui puisse héberger et d'intégrer en même temps les indicateurs de la biodiversité et ceux liés à l'adaptation aux changements climatiques, afin d'utiliser cette base de données pour le suivi-évaluation de ses programmes et projets.

Les objectifs de l'expertise sont, i) actualiser la base de données AMCC-Tchad déjà existante, de manière qu'elle puisse intégrer, afficher et sortir les informations, les données et les indicateurs du Programme APEF et d'autres projets sur la biodiversité au Tchad ; ii) former le Responsable de suivi-évaluation du Programme APEF et 10 cadres du MEP, en tant qu'administrateurs, à l'utilisation de la base de données dans tous ses aspects : saisie des données, récupération de données, etc.

Un expert senior (25 jours) a été mobilisé en avril 2021. Le travail de mise à jour du site web et la préparation de la base des données ont démarré pendant ce semestre.

En janvier 2022 une mission d'une semaine est prévue pendant laquelle l'expert avancera dans la restructuration de la BDD en actualisant/adaptant les paramètres et fonctionnalités de la BDD/DEELCC et en complétant la saisie des informations sur le programme APEF et ses activités. Il conduira également les tests de fonctionnalité, le paramétrage et la validation et l'ajustement du contenu de la BDD. Pendant cette période de travail au Tchad **l'expert conduira la formation des 11 utilisateurs et administrateurs** (l'expert suivi-évaluation APEF plus 10 cadres du MEPDD) sur l'alimentation de BDD en données, l'exploitation etc.

Pendant les six mois suivant la phase de travail à Ndjamena, l'expert fournira de l'assistance ponctuelle (3 jours au total) pour la gestion d'éventuels bugs et rajouts/modifications si nécessaire.

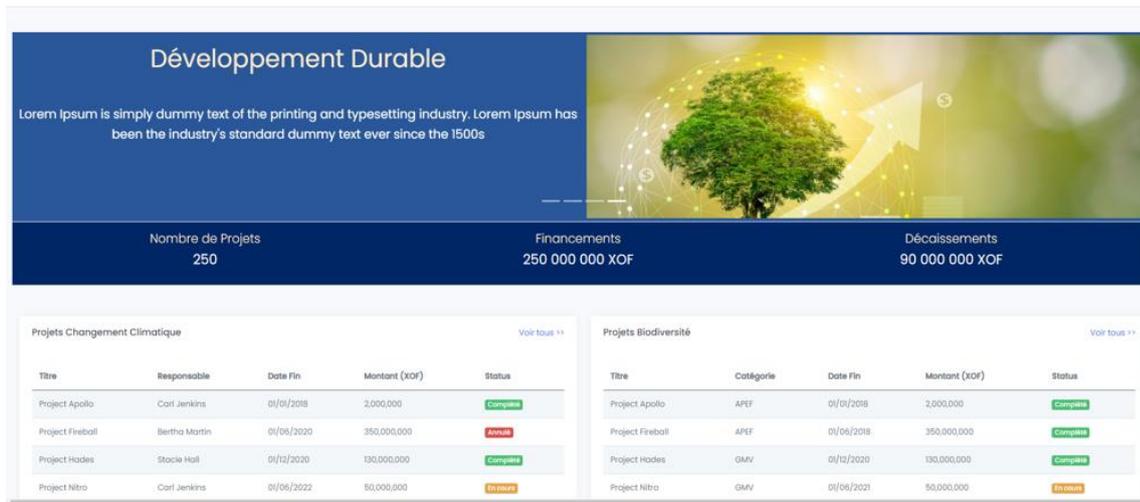


Figure 3 : Capture d'écran d'une page de test de la future base de données biodiversité

1.2.5 Formation et évaluation IMET dans 5 APs

Un expert junior a été mobilisé en octobre 2021 sur la base des TdR préparés par l'AT1 et approuvés par le CTR. Cette expertise a pour objectif global de **former les cadres de la DFAP** et de **conduire l'évaluation IMET dans 5 APs du Tchad**, et de consolider les résultats de chaque AP afin de produire l'analyse IMET à l'échelle nationale du réseau des AP du Tchad.

L'IMET (*Integrated Management Effectiveness Tool*) est un outil dont l'utilisation est promue et appuyée par l'OFAC avec le Centre Commun de Recherche de la Commission Européenne pour l'évaluation de l'efficacité de gestion des aires protégées. L'IMET a été créé afin de soutenir les gestionnaires et les services en charge de la gestion des aires protégées à améliorer l'efficacité de leur gestion. Déjà adopté par plusieurs institutions et organisations travaillant sur la conservation en Afrique, il est devenu un des plus communs outils pour évaluer l'efficacité de gestion d'une AP. L'IMET est en particulier l'outil standard parmi les APs de l'Afrique centrale, ce qui permet de comparer la performance de différentes APs dans la sous-région. Dans le cadre d'une future expansion du réseau des APs, le MEPDD, à travers la DFAP, a décidé d'adopter l'outil IMET pour suivre régulièrement la gestion du réseau des aires protégées existantes au Tchad.

Le Programme APEF a ainsi lancé, après concertation avec le MEPDD, l'évaluation IMET dans les 5 APs suivantes :

- i) la Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi (RNCE),
- ii) le Parc National de Manda (PNM),
- iii) le Parc National de Zakouma (PNZ),
- iv) la Réserve de Faune de Binder Léré (RFBL) et
- v) la Réserve de Faune de Ouadi Rimé-Ouadi Achim (RFOROA).

Cette intervention va permettre au Tchad d'intégrer la dynamique mise en place par l'OFAC et d'étendre le spectre d'utilisateurs de l'outil IMET au Tchad à l'instar des autres pays de l'espace COMIFAC.



Figure 4 : Journée de formation à N'Djamena sur l'outil IMET, en préparation de l'évaluation sur les sites.

Le programme BIOPAMA a formé un expert tchadien sur l'utilisation de cet outil, qui est mobilisé par AGRECO pour cette mission d'appui. Pour cette activité, une collaboration est convenue entre le Programme APEF et l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC), qui a mis à disposition un expert en évaluation IMET afin de travailler avec l'expert court terme APEF.

La mission a démarré le 18 octobre à N'Djamena avec **une journée de formation sur l'outil IMET**, avec la participation des gestionnaires des APs ciblées et du staff de la DFAP. La mission s'est ensuite poursuivie par la collecte des données dans les APs entre le 19 octobre et le 24 novembre 2021.

Courant décembre 2021, un atelier sera organisé à N'Djamena pour la présentation des résultats au niveau central et pour la validation finale de l'analyse IMET.

1.2.6 Schémas provinciaux de l'Aménagement du Territoire (SPAT) pour les provinces du Guera et du Salamat

L'ONG African Park Network (APN) a signé un accord de partenariat public privé (PPP) le 10 octobre 2017, pour une durée de 10 ans, avec le Gouvernement du Tchad pour la gestion du GEFZ. Dans l'optique d'assurer un équilibre et compromis vertueux entre la conservation de la biodiversité et le développement durable des territoires à l'horizon 2030, APN s'est attelé à la réalisation d'un plan-cadre d'aménagement et d'utilisation des terres du GEFZ afin de fixer les priorités, le zonage et les règles dans cet espace tant pour les gestionnaires de l'aire protégée que pour les autorités et partenaires. Pour soutenir cette approche, APEF a prévu une mission pour la préparation des Schémas provinciaux du Territoire (SPAT) pour les provinces du Guera et du Salamat, où se trouve le GEFZ. L'objectif principal de cette mission est de doter chacune des provinces du Guéra et du Salamat, d'un outil de planification territoriale à l'échelle provinciale afin de faciliter les opérations d'aménagement et de développement et permettre la mise en cohérence intersectorielle des actions de développement au niveau du GEFZ.

L'activité sera mise en œuvre par APEF en partenariat avec la Direction Générale du Ministère des Affaires Foncières de Développement de l'Habitat et de l'Urbanisme (MAFDHU) et l'opérateur UICN.

La mission sera conduite par 2 experts court terme recrutés par l'AT APEF. Les TdR ont été élaborés par l'AT2 et plusieurs réunions de travail ont été organisées avec le MAFDHU pour leur finalisation conjointe. Après validation des TdR par le CTR APEF et approbation de la mission par l'ON, deux experts en charge de l'étude ont été recrutés (1 expert senior : 45 jours calendriers ; 1 expert junior : 40 jours calendriers) et seront mobilisés en janvier 2022.

Dans l'optique de consolidation et pérennisation du dispositif du développement local et territorial en cohérence avec la protection/conservation; un Groupe de Référence Technique (GTR) multisectoriel de suivi et de validation de l'élaboration des SPAT, animé par le MAFDHU, est en train d'être mis en place. La prochaine étape sera le démarrage en janvier 2022 de l'étude terrain qui devrait être complétée par la seconde partie de la mission en mai/juin pour la validation finale des documents relatifs aux SPAT.

1.2.7 Newsletter APEF, mise à jour du site internet APEF et préparation d'un répertoire documentaire du Programme

Expertise lancée en décembre 2020 (1 expert senior pour 18 jours initialement, contrat ensuite prolongé à 24 jours), la newsletter a été conçue et lancée en janvier 2021. Adapté à une visualisation sur ordinateur aussi bien que sur smartphone, la newsletter propose des rubriques fixes qui sont mises à jour et envoyées tous les deux mois à une mailing list regroupant plus de 200 destinataires. Une plateforme d'e-mailing professionnelle (SendinBlue) est utilisée. Cette plateforme a l'avantage de proposer des statistiques pour chaque campagne d'envoi : taux de délivrabilité, taux d'ouverture, taux de clics, taux de désabonnement, etc. APEF peut donc analyser l'efficacité de ses newsletters, notamment en termes de génération de trafic vers son site web.

Six numéros de la newsletter bimestrielle d'APEF ont été publiés, entre janvier et novembre 2021.

Une partie du travail de l'expert est aussi dédiée à la mise à jour du site internet APEF, soit pour améliorer les contenus (textes, photos, design), soit pour l'adapter à la publication de la newsletter et à la nécessité de créer une plateforme pour la capitalisation des acquis du Programme.

Pour ce faire, le site internet du programme APEF a été restructuré pour accueillir une section (« Ressources documentaires ») consistant en **un répertoire** centralisant les réalisations et les documents techniques produits par le Programme. Les documents sont catalogués et publiés en ligne au fur et à mesure de leur validation par le MEPDD.

Pour accroître la visibilité des produits du Programme APEF, intégrer les ressources des programmes UE dans une seule plateforme et garantir une durabilité au-delà de la durée du programme APEF, une collaboration a été initiée avec le programme BIOPAMA, initiative financée par l'UE, en support à l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC) de la COMIFAC. Un accord entre les deux programmes de l'UE prévoit de lier la page de capitalisation APEF à la plateforme OFAC (module [librairie](#) accessible également interactivement sur le [portail cartographique de l'OFAC](#)). Le lien entre les 2 librairies sera opérationnel début 2022.

Ces différentes activités ont mobilisé plus que prévu l'expertise communication au cours de la période du présent rapport.



Figure 5 : Screenshot de la page de capitalisation dans le site internet APEF.

1.2.8 Préparation de la mission pour la création de l'agence Tchad Nature

APEF, à travers son assistance technique, a mobilisé en octobre 2019 deux experts court terme ayant pour mission de « procéder à une étude diagnostic des institutions en charge de la gestion des aires protégées au Tchad afin d'en déterminer les capacités et niveau d'efficacité » et de « proposer un programme de réorganisation à court et moyen terme », en particulier une « démarche de création d'une Agence des AP du Tchad ». La première phase de cette activité a eu lieu entre novembre 2019 et février 2020, au terme de laquelle les experts ont produit les diagnostics et recommandations attendues. En particulier, le rapport institutionnel et technique souligne l'impasse financière actuelle des administrations centrales du secteur «conservation de la nature », et recommande, entre autres, la création d'une institution faitière, provisoirement baptisée « Tchad-Nature », dont les caractéristiques s'avèrent très innovantes et ambitieuses et caractérisée par un périmètre plus large que les AP, par une gouvernance mixte Etat/non-Etat et un management intégrant des RH internationales.

Pendant ce semestre l'AT du Programme a préparé la mission pour le « Développement d'une agence des aires protégées et de la biodiversité au Tchad ». La mission (un expert senior et un junior pour un total de 240 jours sur 15 mois), démarrera en décembre 2021 et aura pour objectifs de :

- 1) Créer légalement une institution dénommée Tchad Nature.
- 2) Rendre disponible et diversifier le financement pour Tchad Nature.
- 3) Rendre opérationnelle la structure Tchad Nature.

Les deux experts, pendant le premier mois de mission, seront aussi chargés de préparer les TdR pour le recrutement (par l'AT APEF) d'autres spécialistes :

- un consultant senior juriste spécialisé en droit public et/ou privé en Afrique (pour un volume estimé de 20 h/j) responsable de délivrer les résultats (A-ii et A-iii) ;
- un consultant senior spécialisé en GRH en Afrique responsable de la mise en œuvre des activités visant les résultats C-iii et C-iv (pour un volume estimé de 50 h/j);
- un consultant senior spécialisé en administration et finance des institutions de conservation en Afrique, pour délivrer les résultats B-i et C-ii et C-iv (pour un volume estimé de 50 h/j).

Entretemps, une autre mission d'AT APEF strictement liée à la création de l'agence sera lancée pendant le prochain semestre pour la mise en place de mécanismes financiers novateurs (type fonds fiduciaire) pour le financement à long termes des APs et en général des activités de conservation de la biodiversité au Tchad. Les deux missions étant complémentaires, les différents experts en charge de la création de Tchad Nature et des nouveaux mécanismes financiers, seront appelés à travailler en étroite synergie.

2.3. RENFORCEMENT DES CAPACITES DES SERVICES DECONCENTRES DU MEPDD ET DES COMITES PROVINCIAUX D'ACTIONS (CPA)

Cette activité menée principalement par l'AT2, permet d'assurer l'existence et le fonctionnement des cadres de concertation et un dialogue multisectoriel et d'action durable, pour la mise en œuvre de l'approche écosystémique entre les partenaires de la conservation et les partenaires du développement.

Au cours du semestre, l'AT2 a mené les activités suivantes :

- Elaboration et partage des TDR pour l'élaboration/révision des schémas provinciaux d'aménagement du territoire (SPAT) des provinces du Guéra et du Salamat, chevauchant le Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma. Les schémas et plans de développement existant dans ces provinces n'intègrent pas suffisamment dans leurs conception la conservation de la biodiversité, devenue entre-temps un enjeu majeur dans cette partie du Tchad ;
- Elaboration du guide du diagnostic rapide de l'intégration de la biodiversité et développement dans le GEFZ ;
- Identification et analyse des besoins en renforcement de capacités des membres des comités provinciaux et élaboration du **plan détaillé de renforcement de capacités** ;
- Ebauche des orientations pour une **stratégie régionale de la conservation de la biodiversité dans le GEFZ**.

L'objectif de cette activité est multiple :

- i. assurer la prise en compte de la biodiversité dans les stratégies de développement et l'importance de l'aménagement dans le territoire dans la gestion durable des ressources naturelles ;
- ii. fournir une meilleure coordination et complémentarité opérationnelles des acteurs opérationnels les plus impliqués dans la mise en œuvre des activités du programme APEF, notamment UICN et APN ;
- iii. assurer un meilleur suivi par les membres des comités des activités des opérateurs (UINC et APN et leurs associés) sur la base des indicateurs choisis à partir de leurs cadres de résultats.

2.3.1 Comités de Suivi des activités APEF au sein des CPA du Guera et du Salamat

Pendant les semestres précédents, l'AT2 avait préparé la mise en place et le fonctionnement de deux Comités de suivi et de coordination à l'échelle du GEFZ : un pour le Guera et un pour le Salamat.

Les deux comités provinciaux de suivi et de coordination, présidés par les Délégués provinciaux du Ministère l'environnement ont été mis en place par arrêté des Gouverneurs du Guéra (Arrêté N° 093/MATCTD/PGR/SG/2020) et du Salamat (Arrêté N°001/MATCTD/PSA/SG/2021) sur la base des critères de sélection définis par le programme APEF et validés par les Comités Provinciaux d'action de deux provinces. Les membres de ces comités sont au nombre de 17 au Salamat et 15 pour la province du Guéra.

En collaboration avec le Responsable de Suivi et Evaluation du programme APEF, l'AT2 a élaboré des modules de formation au profit des membres des comités provinciaux et les points focaux (Borkou et Ennedi) et les chargés provinciaux (Guéra/ Salamat) du programme APEF sur :

- La Planification opérationnelle des activités de suivi par les membres des comités provinciaux de suivi (en collaboration avec le Responsable de Suivi évaluation du programme APEF) ;
- Le Suivi évaluation des activités, l'élaboration des TDR et de rapports de mission terrain ;
- L'analyse comparative des initiatives et stratégies des acteurs dans le Grand Ecosystème de Zakouma en vue d'identifier les redondances et les synergies possibles et formuler des recommandations.

Des ateliers de formation ont été organisés au GEFZ en juin et septembre 2021 (voir chapitre 2.5 : *Missions sur le terrain*).

2.4. SUPERVISION DES ACTIVITES MISES EN ŒUVRE PAR LES OPERATEURS FINANCES PAR APEF

Plusieurs missions de suivi des activités mises en œuvre par les opérateurs financés par APEF ont été organisées par les deux AT. Les détails sont présentés au chapitre 2.5.2 « *Missions sur le terrain* ».

2.5. PARTICIPATION AUX MISSIONS SUR LE TERRAIN, ATELIERS ET TELECONFERENCES

2.5.1 Ateliers / Réunions

1. Organisation et participation au septième et huitième Comité de Suivi Opérationnel (CSO) APEF, tenus respectivement le 24 juin et le 16 septembre 2021 à Ndjamena.
2. Réunions de travail avec SOSSIF/DFAP pour la révision et finalisation du plan de suivi écologique des lacs Ounianga.
3. Participation le 3 et 4 juillet à l'atelier du MEPDD sur les « Journées de réflexion et diagnostic de la gouvernance environnementale au Tchad ».
4. Réunions avec le CTR du programme APEF pour discussion et finalisation des différents TdR des missions CT.

5. Trois réunions de travail avec la Coordination du programme PASTOR pour un partenariat opérationnel visant à l'organisation d'un atelier conjoint de formation sur la prévention et la gestion des conflits liées aux Ressources naturelles dans le GEFZ. Les réunions ont permis la préparation conjointe APEF/PASTOR d'un atelier, planifié mi-décembre 2021, qui regroupera les membres des comités de suivi et de coordination mis en place par APEF, les membres de cellules de Suivi du programme APEF, des chefs traditionnels et des journalistes des media locales.
6. Organisation et participation aux ateliers de restitutions de missions CT suivantes :
 - Atelier de validation de la Stratégie de conservation de l'autruche au Tchad,
 - Atelier participatif pour la préparation de la stratégie nationale LAB.
7. Préparation et participation aux réunions hebdomadaires de coordination entre le programme APEF, la DUE et le S-FED.

2.5.2 Missions sur le terrain et hors de N'Djamena

Huit missions de suivi, planification et formation ont été effectuées par les AT dans les provinces pendant ce semestre :

1. **Mission de formation conjointe de l'AT2, avec le responsable suivi évaluation du Programme APEF, du 15 au 19 juin 2021 au GEFZ**, pour l'organisation d'un atelier de trois jours sur le renforcement des capacités (en planification et suivi évaluation des activités, la mobilisation des acteurs clés et la coordination des initiatives de développement mises en œuvre dans le Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma) des comités provinciaux de suivi et de coordination du Guéra et du Salamat. 32 participants, dont deux femmes, ont pris part à cet atelier de formation sur les thèmes suivants :
 - Planification des activités dans le GEFZ ;
 - Notion sur les indicateurs ;
 - Indicateurs de contexte ;
 - Indicateurs d'effet et d'impact ;
 - Indicateurs de suivi des résultats ;
 - Les principaux enjeux et les défis de la coordination des acteurs ;
 - L'analyse comparative des différentes initiatives ;
 - L'identification des lacunes et chevauchements ;
 - Formulation des recommandations
 - Analyse des stratégies et gouvernance sectorielle des acteurs dans le GEFZ ;
 - : La collecte et l'analyse des données.
2. **Mission d'organisation d'un atelier de planification des activités du Comité Provincial de Suivi et de Coordination (CPSC) du Guéra du 13 au 16 juillet 2021.**

L'objectif de la mission est d'appuyer le chargé de suivi et les membres du comité du Guéra dans l'organisation de la première session de planification des activités du comité Provincial de Suivi et de Coordination du Guéra et informer les membres du CPSC sur l'état d'avancement du processus

d'élaboration des Schémas d'aménagement des territoires et discuter du rôle que le CPSC jouera dans ce processus.

15 membres du CPSC du Guéra ont pris part à cet atelier de planification. En marge de cette session de formation/planification, l'AT2 a supervisé la remise des matériels bureautiques (table de réunion, 15 chaînes, un ordinateur de bureau et ses accessoires, des fournitures de bureau) au comité provincial du Guéra : l'initiative d'APEF d'équiper le comité a été très appréciée par les participants et les autorités locales représentées par le Secrétaire Général de la province

- 3. Mission de participation de l'AT1, avec la DFAP et la CN APEF, à la conférence de Douala.** Entre le 12 et le 15 juillet 2021, le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), sous la co-présidence du Ministre de la Faune et des Forêts de la République du Cameroun et du Facilitateur de la République d'Allemagne pour le PFBC, a organisé la « Conférence régionale des experts pays » à Douala pour l'élaboration des Plans d'Investissement Pays dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de Déclaration de Ndjamena relative à la Transhumance, les Zoonoses, la LAB Transfrontalière, la paix, sécurité et le développement durable. La Conférence des experts de Douala est une étape préparatoire de Ndjamena 2 qui abritera le Sommet des Chef d'Etats et la Table ronde des bailleurs.

L'objectif principal de cette réunion des experts pays était d'échanger sur les questions liées à la transhumance, la gestion de la biodiversité et la sécurité transfrontalière en Afrique centrale. Les objectifs spécifiques de la conférence étaient les suivants :

- i. Faire le point sur le suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de N'Djaména et sur les recommandations du « Transhumance Day » de Kinshasa en faveur d'une gestion durable de la transhumance transfrontalière, de la conservation de la biodiversité et la prise en compte des zoonoses pour la santé des communautés et des écosystèmes ;
- ii. Elaborer sur la base du canevas les plans d'investissement pays et une feuille de route pour le portage institutionnel et organisationnel de la transhumance en Afrique centrale ;
- iii. Adopter un projet de plan d'investissement pays et un plan d'investissement intégré pour les actions transfrontalières dans chaque bloc géographique en prélude à la Conférence de Haut Niveau "N'Djamena 2 "qui abritera le Sommet des Chef d'Etats des pays concernés par la Déclaration et la Table ronde des bailleurs en décembre 2021 ;
- iv. Echanger sur le concept "Une Santé" pour la prise en compte de la thématique zoonose dans le suivi de la mise en œuvre de la Déclaration dans le cadre des connaissances scientifiques, traditionnelles, des savoirs et savoir-faire locaux en matière des zoonoses.



Figure 6 : Séance de travail en plénière à la Conférence de Douala.

4. Mission conjointe AT2 et responsable suivi évaluation APEF pour animation de l'atelier de formation du 20 au 24 Septembre 2021 au GEFZ. Au total huit participants ont pris part à cette formation : il s'agit principalement des Chargés Provinciaux de Suivi et Coordination, des Délégués de l'Environnement, Présidents des CPSC (Guéra et Salamat) et des Correspondants de Borkou et de l'Ennedi Ouest du Programme APEF.

Les thèmes abordés lors de cet atelier étaient, i) l'élaboration des Termes de Référence, ii) les rôles et attributions des Correspondants provinciaux du Programme APEF, iii) l'analyse, la présentation et l'application pratique des résultats qualitatifs, iv) les indicateurs de processus, v) la gestion axée sur les résultats (GAR).

5. Mission de suivi et de supervision des Réunions trimestrielles des comités provinciaux de suivi et de coordination du Guéra et du Salamat de l'AT2 du 17 au 23 octobre 2021. L'objectif de la mission est de superviser la tenue des réunions trimestrielles des comités provinciaux de suivi et de coordination du Guéra et du Salamat et le plan d'action des chargés provinciaux : Bilan des activités passées, difficultés rencontrées, et planification pour le prochain trimestre.

Spécifiquement il s'agit :

- Superviser la bonne tenue des réunions, d'apprécier les bilans, formuler éventuellement des recommandations afin que des ajustements soient opérés pour la prochaine planification.
- Présenter la méthodologie d'analyse comparative des stratégies des acteurs dans le GEFZ dans une optique de coordination.
- Appuyer techniquement les chargés provinciaux de suivi et de coordination dans l'organisation de leurs plans de suivi et de coordination pour le pour le prochain trimestre

Afin de monitorer les impacts de ces formations, l'AT2 assure un suivi du processus d'analyse comparative des stratégies des acteurs dans le GEFZ et la collecte de données par les membres des comités du Guéra et du Salamat, dans le but, d'ici la fin du premier trimestre 2022 :

- d'identifier l'éventuelle redondance des actions sur le terrain et de mettre en évidence les possibles synergies d'action dans le GEFZ,
- de formuler des propositions de coordination au plan géographique et ou thématique aux acteurs intervenant dans le GEFZ (ex. les accords passés entre APN et le programme PASTOR dans le Guéra).

6. Mission de l'AT1 du 28 octobre au 5 novembre 2021 à la RFBL et le PNSO. En avril 2021 la CN APEF a signé, avec l'ONG Noé, une subvention relative à l' « Appui au dispositif de surveillance et de suivi écologique de la grande faune dans la Reserve de Faune de Binder Léré » (Contrat N° 13/DPP/APEF/2021). Six mois après le démarrage de l'action, l'AT1 a effectué une mission de suivi des activités, profitant aussi de l'occasion que les cadres de l'ONG Noé (le président, le directeur pays et le chargé de prospection et de développement) étaient dans la même période en visite dans la réserve. Au même moment se déroulait au Tchad la deuxième mission sur le terrain de l'expertise pour la préparation d'une stratégie de la lutte anti-braconnage (LAB) nationale, initiée en août 2021 (voir chapitre 2.2.2 de ce rapport). La mission devait visiter la RFBL et le complexe BSB Yamoussa (le Parc National de Sena Oura et le Parc National de Bouba Ndjida) afin d'apprécier les dispositifs de LAB mis en place par les opérateurs (Noé et WCS) dans ces deux APs. Une rencontre avec le staff du Projet RECONNECT (GEF/UICN) était aussi prévue, pour la définition de possibles synergies entre le ce projet et la RFBL.

La mission avait donc **quatre objectifs** :

i. Superviser l'avancement des activités mises en œuvre par Noé dans le cadre de la subvention signée avec la CN APEF

Les rencontres et la visite aux nouvelles infrastructures ont permis d'évaluer que les activités avancent selon le chronogramme établis par la subvention : i) La construction des nouveaux bâtiments de la GFF à Binder est à un bon état d'avancement, ii) la formation des équipes LAB est en cours, à un stade déjà bien avancé, iii) les 30 agents formés sont déjà équipés et opérationnels dans l'aire protégée, iv) le suivi juridique des infractions est assurée par une juriste recrutée par Noé, v) le réseau d'informateurs est en train de se développer (2 informateurs sur les 20 prévus), vi) le suivi des éléphants est en cours grâce à la pose de 4 colliers satellite (6 autres seront posés début 2022). D'autres activités, telles que l'activation d'un réseau radio dans la réserve, un système de suivi écologique de la faune et la production de carte thématiques des habitats pour un suivi à long terme, seront démarrées pendant le deuxième semestre de l'action.

ii. Rencontrer le staff du projet RECONNECT

Une session de travail a été organisée à Pala avec l'équipe du projet RECONNECT, financé par le GEF et mis en œuvre par l'UICN. La rencontre a permis de comprendre dans les détails les activités développées par ce projet dans et autour de la RFBL et de formaliser un accord de collaboration entre eux et Noé pour la production de cartes thématiques de la région.

iii. Accompagner la mission de terrain de l'expert LAB dans la zone

La mission APEF pour la préparation de la stratégie nationale LAB a pu échanger avec le formateur LAB de la RFBL, les éléments du détachement de la GFF à Binder, la brigade nautique de la GFF basée à Léré, ainsi qu'avec le conservateur et l'équipe LAB du PNSO. L'organisation des activités LAB, les principaux enjeux et défis pour la protection de la faune et de la biodiversité en général et les aspects transfrontaliers de protection de ces 2 aires protégées, ont pu être appréciés et approfondis.

iv. Rencontrer le staff de l'ONG WCS et les responsables de la gestion des APs du Complexe BSB Yamoussa

La visite au complexe BSB Yamoussa a permis de connaître la seule AP transfrontalière du pays, et une des rares de la région. Les questions transfrontalières de la lutte anti-braconnage ainsi que du contrôle du pastoralisme dans les parcs nationaux de Bouba Ndjida et de Sena Oura ont été débattues et approfondies avec les gestionnaires du complexe.



Figure 7 : Session de travail avec le staff du projet RECONNECT à Pala



Figure 8 : Bureaux de la base temporaire de Noé à Pala



Figure 9 : Nouveaux bâtiments de la base GFF en construction à Binder dans le cadre de la subvention APEF



Figure 10 : Equipe de gardes de la RFBL au départ d'une patrouille de la base de Binder



Figure 11 : Visite au centre de la RFBL



Figure 12 : Session de travail avec l'équipe LAB du Complexe BSB Yamoussa

7. Mission de l'AT2 de suivi des activités et réalisations de l'opérateur UICN et ses codemandeurs dans le GEFZ du 31 octobre au 06 novembre 2021. L'objectif était de suivre et d'apprécier les différentes activités et réalisations de l'opérateur UICN et ses codemandeurs dans le GEFZ. La mission avait spécifiquement les objectifs suivants :

- Faire l'état des lieux des réalisations du projet sur la base des rapports disponibles et des échanges sur terrain ;
- Rencontrer et échanger avec les autorités administratives et traditionnelles, les services déconcentrés concernés de l'Etat et l'équipe de l'UICN et ses codemandeurs ;
- Visiter certaines réalisations et discuter avec les bénéficiaires finaux.

8. Mission du 8 au 15 novembre de l'AT1 à la RFOROA. L'UE, à travers son programme régional ECOFAC 6, finance d'autres projets de conservation au Tchad, notamment le projet Aouk, dans le domaine de chasse homonyme (mise en œuvre par l'ONG African Parks) et le Projet POROA dans la Réserve de Faune de Ouadi Rime-Ouadi Achim (RFOROA), mise en œuvre par l'ONG Sahara Conservation Fund (SCF). Dans cette réserve, SCF avec l'appui de l'Agence pour l'Environnement de Abu Dhabi (EAD), a démarré en 2015 un ambitieux projet de réintroduction de la grande faune sahélien éteinte dans la région, notamment les deux espèces d'antilopes sahéliennes addax et oryx, des autruches et un renforcement de la population de gazelles dama. Le Programme APEF collabore avec le Programme régional ECOFAC 6 dans l'organisation des Comités de suivi opérationnels (CSO) et des Comités de Pilotage (CoPil) des deux projets Aouk et POROA, ainsi que sur d'autres activités, telles que la préparation de la stratégie nationale pour la conservation de l'autruche au Tchad (voir chapitre 2.2.1 de ce rapport). L'assistant technique principal du programme APEF, a ainsi effectué une mission à la Réserve de Faune de Ouadi Rime-Ouadi Achim (RFOROA) entre le 8 et le 15 novembre 2021. Pendant cette période était prévue l'arrivée d'un groupe d'oryx et d'un groupe d'addax, pour leur réintroduction

dans la réserve. Les représentants de SCF, du MEPDD et de l'EAD étaient aussi présents pour cet évènement. La mission avait les objectifs suivants:

- Représenter le Programme APEF lors de la cérémonie d'arrivée des oryx et des addax ;
- Rencontrer les représentants de SCF et de l'EAD, pour échanger sur le futur du projet oryx, la gestion de la réserve, les rapports avec les autres opérateurs, notamment APN, pour les activités conjointes de conservation dans le pays ;
- Participer avec l'équipe de SCF et de l'EAD à la pose de colliers sur les oryx et addax déjà réintroduits dans la réserve.



Figure 13 : Arrivée du premier group d'oryx à la RFOROA le matin du 9 novembre 2021.



Figure 14 : Les autorités locales participent à la réintroduction des animaux dans les enclos temporaires



Figure 15 : Recherche des animaux en liberté au nord de la Réserve



Figure 16 : Pose du collier satellite sur un oryx au nord de la RFOROA

3. Résultats du cinquième semestre d'AT APEF

Dans le tableau ci-dessous est présenté un aperçu des activités entreprises et des résultats obtenus par l'AT au cours du cinquième semestre.

Activités prévues pour la période juin-novembre 2021	État au 30 novembre 2021	Calendrier indicatif / Prochaines étapes
<p>Activité 1.i : Appuyer la CCN pour une coordination nationale efficace, une planification concertée, une mise en œuvre efficiente et une supervision adaptée de l'ensemble des activités du programme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Structuration de la coordination avec les autres initiatives • Elaboration d'outils de planification • Préparation et facilitation des sessions annuelles du Comité de Pilotage (CP) • Préparation et facilitation des sessions trimestrielles du Comité de Suivi Opérationnel (CSO) • Organisation de sessions de formation • Réalisation de mission de supervision • Préparation des rapports semestriels 	<p>> Préparation et facilitation des sessions trimestrielles du Comité de Suivi Opérationnel (CSO). Le 7^e et 8^e CSO du Programme APEF ont été organisés en juin et septembre 2021 à Ndjamena. Le 2^e COPIL APEF s'est tenu en août 2021.</p> <p>> Huit missions de suivi, planification et formation ont été effectuées.</p> <p>> Participation aux réunions hebdomadaires de suivi et changes entre la Délégation de l'UE, le programme APEF, et le service FED.</p> <p>> Le rapport semestriel a été préparé et soumis à la fin du semestre.</p>	<p>Le 9^e CSO est programmé pour le 21 décembre 2021, le 10^e CSO pour mars 2022.</p> <p>Des missions de terrain pour le suivi des activités sont prévues régulièrement pendant le prochain semestre d'AT, entre autres : i) une mission au GEFZ pour le suivi des activités des opérateurs dans cette zone, et ii) une mission à la RFBL pour faire le premier bilan des activités un an après la signature de la subvention avec Noé.</p>
<p>Activité 1.ii : Assurer une maîtrise par la CCN des règles et des procédures contractuelles s'appliquant au programme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appui à la préparation d'appels à propositions et contrats pour expertises dans le cadre du DP • Vérification de la pertinence technique et économique ainsi 	<p>>) Pendant ce semestre les AT ont préparé les TdR des suivantes missions court terme:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expertise pour l'évaluation IMET dans 5 APs et formation des cadres DFAP - Expertise pour la préparation des SPAT dans les provinces du Guera et Salamat - expertise pour la création de l'agence Tchad Nature 	<p>La préparation des termes de référence pour la mission du Fonds fiduciaire est commencée pendant ce semestre ; néanmoins ils seront finalisés pendant le prochain semestre en se basant aussi sur les avancées de la mission Tchad Nature</p>

Activités prévues pour la période juin-novembre 2021	État au 30 novembre 2021	Calendrier indicatif / Prochaines étapes
<p>que la conformité administrative des engagements contractuels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion technique et administrative des engagements contractuels conformément aux spécifications et suivi de leur mise en œuvre • Organisation du contrôle de la qualité et la conformité des livrables et des dossiers de paiements des opérateurs • Préparation des audits techniques et financiers 	<p>> Les rapports techniques des opérateurs (APN, Noé, SOSSIF et UICN) ont été révisés afin de garantir la qualité des produits.</p>	
<p>Activité 1.iii : Mobiliser l'ENP et gérer les missions afférentes prévues pour la mise en œuvre effective des résultats du programme</p>	<p>Les missions CT suivantes se sont poursuivies ou ont été lancées lors de ce semestre :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Le lancement de la mission pour la préparation de la stratégie national LAB. > La continuation de la mission des experts court terme pour la révision juridique du corpus législatif et réglementaire pour la conservation au Tchad. > La finalisation de la mission, lancée en novembre 2020, de l'expert CT pour la préparation de la stratégie nationale de conservation de l'autruche. > La préparation et lancement, en collaboration avec le projet UE BIOPAMA de l'OFAC, de la mission pour l'évaluation IMET dans 5 aires protégées au Tchad. > La continuation de la mission pour la préparation et publication de la newsletter du programme APEF > La continuation de l'expertise pour la création de la base des données des projets biodiversité du MEPDD. > La préparation des TdR et le recrutement des experts pour la mission de rédaction des SPAT du Guera et du Salamat. > La préparation des TdR et le recrutement des experts pour la création de l'agence « Tchad Nature ». 	<p>La mission pour la préparation de la stratégie national LAB est démarrée en septembre 2021 et continuera pendant la première partie du semestre suivant. L'atelier de pré-validation et de validation final sont prévus respectivement en janvier et février 2022.</p> <p>La dernière version du projet de la nouvelle Loi 14 a été soumise au MEPDD pour révision/approbation. L'atelier élargi de validation est prévu pour le premier trimestre 2022.</p> <p>Le travail de terrain de l'activité IMET est terminé à fin novembre, un atelier de restitution est prévu à N'Djamena en décembre 2021.</p> <p>La mission pour la préparation de la base des données des projets biodiversité du MEPDD se terminera avec une semaine de formation pour le staff du MEPDD en janvier 2022.</p> <p>Le lancement de la mission pour la préparation des SPAT Guera et</p>

Activités prévues pour la période juin-novembre 2021	État au 30 novembre 2021	Calendrier indicatif / Prochaines étapes
		<p>Salamat est prévu le 15 janvier 2022.</p> <p>La mission pour la création de l'agence Tchad Nature démarrera le 5 décembre 2021.</p>
<p>Activités 1.iv : Assurer une prise en compte effective des questions transversales dans l'ensemble des activités du programme</p>	<p>> L'approche pour mener à bien toutes les principales activités menées dans le cadre du programme APEF, est celle d'impliquer tous les partenaires clés et les institutions concernées, afin de considérer non seulement les questions de biodiversité, mais aussi tous les sujets transversaux liés à de telles activités.</p> <p>> Les activités qui ont vu, entre autres, une participation active d'autres institutions/ministères afin de prendre en compte les principales questions transversales, sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la révision de la Loi 14 ; - le diagnostic qui a abouti à la proposition de la création de l'agence Tchad Nature ; - la préparation des SPAT Guera et Salamat. 	
<p>Activité 1.v : Soutenir la CCN, la MOD et la MO, dans le développement et le maintien d'un système de suivi-évaluation de la mise en œuvre du programme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement de la base de données suivi évaluation APEF 	<p>> Le système de suivi évaluation de APEF se fait à travers une collaboration entre APEF et le programme AMCC-Tchad visant à adapter la base de données déjà existante au sein du AMCC pour qu'elle puisse héberger également l'ensemble d'indicateurs des projets et programmes biodiversité du MEPDD.</p> <p>> Un expert CT chargé d'adapter la base de données en ligne du programme AMCC et de former 11 techniciens à son utilisation (le chargé de suivi APEF + 10 techniciens du MEPDD) a démarré le travail en avril 2021. Sa mission se termine en janvier 2022.</p>	<p>Pendant le semestre courant, l'expert chargé de préparer la base de données a soumis un draft de l'application en ligne.</p> <p>La version pré-finale est disponible et sera validé par le MEPDD en janvier 2022, lors de la semaine de formation pour son utilisation.</p>
<p>Activité 1.vi : Développer et mettre en œuvre une stratégie de communication pour le programme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement du site internet APEF • Développement de la Newsletter APEF 	<p>> La Newsletter du programme APEF a été préparée et lancée en janvier 2021. Six numéros ont déjà été publiés, dont 3 lors de ce semestre.</p> <p>> Le site internet du programme APEF a été régulièrement mis à jour et amélioré. (http://apef.tchadenvironnement.org/).</p> <p>> Une section du site internet APEF (« Ressources documentaires ») a été dédiée à la capitalisation des acquis de APEF : il s'agit d'un répertoire documentaire</p>	<p>Le site internet du Programme est mis à jour régulièrement par l'expert communication du Programme avec le support de l'AT, notamment dans les sections « Actualités », « Avancées » et « Ressources documentaires ».</p> <p>La Newsletter du programme APEF est publiée régulièrement tous les 2 mois.</p>

Activités prévues pour la période juin-novembre 2021	État au 30 novembre 2021	Calendrier indicatif / Prochaines étapes
	des réalisations et des documents techniques du Programme. Une collaboration avec le projet BIOPAMA /OFAC, a été activée pour une capitalisation conjointe des acquis des deux programme UE sur la biodiversité de la région.	Le répertoire documentaire pour la capitalisation d'APEF est en train d'être alimenté et d'être lié à la librairie en ligne de l'OFAC.
<p>Activité 1.vii : Evaluer de façon participative les enjeux de conservation des aires protégées et écosystèmes fragiles et identifier les besoins et lacunes en matière juridique et réglementaire, institutionnelle, technique et budgétaire s'y rapportant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Révision des textes de Loi sur les aires Protégées et la protection de la faune 	<p>Cette activité a pour objectif d'appuyer le Comité de révision des textes du MEPDD dans la rédaction de la nouvelles Loi 14/2008 portant régime de la protection des ressources naturelles, de la faune, de la flore, des forêts et des ressources halieutiques.</p> <p>Deux experts ont été contractés en octobre 2019. Première mission en décembre 2019, deuxième mission en février 2020, ensuite travail à distance et troisième mission en mai 2021.</p> <p>Un état des lieux a été fait en 2020. Un projet de loi a été soumis au MEPDD et aux partenaires techniques et validé au cours d'un atelier en mai 2021.</p> <p>La dernière version révisée du projet de loi a été soumise au MEPDD en novembre 2021</p>	<p>La dernière version révisée du projet de loi a été soumise au MEPDD le 18 novembre 2021.</p> <p>La mission se terminera en début 2022 avec la tenue d'un atelier élargi pour la validation de la version finale de la nouvelle Loi.</p>
<p>Activité 1.viii : Conduire une étude de faisabilité pour la création d'une agence en charge de la gestion des aires protégées et des écosystèmes fragiles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'ateliers • Consultation des parties prenantes • Conduite de missions de l'ENP • Réalisation d'une étude de faisabilité 	<p>Après les avancées des premiers deux semestres d'AT (les deux experts seniors contractés par le consortium ont mené trois missions au Tchad et terminé le travail en février 2020 ; deux réunions de restitution ont été réalisées et le rapport final soumis ; une feuille de route pour la création de l'agence a été produite et approuvée par le MEEP et soumis au cabinet de la Présidence de la République) le processus a été interrompu en mars à cause de la pandémie de Covid-19.</p> <p>La mission pour la création de Tchad Nature a été validée lors de ce semestre et démarrera le 5 décembre 2021.</p>	<p>Les TdR pour la mission qui sera chargée du développement de la nouvelle agence ont été préparés et validés par le CTR. La mission a été validée par l'ON.</p> <p>Le lancement de la mission des experts CT est fixé pour décembre 2021.</p>
<p>Activité 1.ix : Conduire une étude de faisabilité pour la création de mécanismes de financement durables pour les aires protégées et les écosystèmes fragiles.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'une étude de faisabilité 		<p>Les TdR pour l'étude de faisabilité pour la création d'un fonds pour le financement durable des aires protégées sont en préparation et compte tenu du strict lien avec la création de l'agence, seront finalisés avec l'arrivée des experts pour Tchad Nature.</p>

Activités prévues pour la période juin-novembre 2021	État au 30 novembre 2021	Calendrier indicatif / Prochaines étapes
		Le lancement de la mission des experts CT est prévu pour le prochain semestre.
<p>Activité 1.x : Concevoir de façon participative une stratégie globale de conservation des aires protégées et écosystèmes fragiles et son plan d'actions prioritaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet de revitalisation du CNPE • Préparation de la stratégie nationale de conservation au Tchad 	<p>Entre juillet et novembre 2020, APEF a appuyé la DCFAP dans la rédaction d'un projet de revitalisation du CNPE. A travers des prestations de services financées sur le DP de APEF, le projet prévoit une série d'activités sur 2 ans pour relancer cette structure. Les premières activités ont été de réfectionner et rééquiper les bureaux du centre, pour ensuite former le staff et réactiver le suivi des troupes d'éléphants qui se trouvent en dehors des aires protégées en délégation de gestion.</p>	<p>La mission pour la préparation de la stratégie nationale de conservation sera lancée en 2022</p>
<p>Activité 1.xi : Soutenir la CCN, la MOD et la MO dans la mise en œuvre de la stratégie de conservation</p>	<p>Stratégie nationale de conservation pas encore élaborée.</p>	<p>Une expertise pour la préparation de la stratégie nationale de conservation sera lancée en 2022</p>
<p>Activité 1.xii : Organiser des actions ciblées de renforcement des capacités en direction de la CCN, de la MOD et de la MO concernant les aspects clés de la stratégie de conservation</p>	<p>Stratégie nationale de conservation pas encore élaborée.</p>	<p>Cette activité sera réalisée une fois la stratégie nationale de conservation élaborée.</p>
<p>Activité 1.xiii : Coacher la CCN, la MOD et la MO, dans l'établissement et la conduite d'un dialogue stratégique interministériel visant à renforcer l'intersectorialité du programme APEF.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'une plateforme interministérielle de dialogue • Préparation et facilitation des rencontres de la plateforme 	<p>> L'outil, mis en place en septembre 2019, pour établir un espace permanent de dialogue stratégique intersectoriel et multi-acteurs sur les questions de la conservation de la biodiversité et de la gestion des aires protégées dans le Pays est la « Plateforme des acteurs de la conservation au Tchad » (PACT), dont APEF est l'organisme promoteur et facilitateur.</p> <p>Après les premiers ateliers pour le lancement de la PACT tenu en septembre 2019 à Ndjamena et en février 2020 pour le groupe de travail thématique sur le Monitoring, d'autres groupe ont été planifiés, notamment : 1) Groupe de travail sur IMET, 2) Groupe de travail pour la standardisation des plans de gestions des AP. La formation sur l'outil IMET s'est tenue en octobre 2021.</p> <p>> En termes d'intersectorialité, APEF a démarré une collaboration avec le MAFDHU pour la préparation</p>	<p>Les réunions pour le Groupe de travail sur les plans de gestions des AP se tiendra lors du prochain semestre.</p>

Activités prévues pour la période juin-novembre 2021	État au 30 novembre 2021	Calendrier indicatif / Prochaines étapes
	<p>conjointe des SPAT Guera et Salamat (voir Activité 4i, ii et iii).</p> <p>Un groupe technique de référence (GTR) interministériel pour la préparation des deux SPAT est en train d'être créé avec la participation de 6 ministères : MAFDHU, MEPDD, Min du Dev. Touristique, Min. du Dev. Agricole, Min. de l'Elevage, Min. de l'Economie de la Planification du Développement et de la Coopération.</p>	
<p>Activité 2.i : Concevoir une stratégie de lutte anti-braconnage pour le Tchad, en lien avec la stratégie de conservation, et élaborer un plan d'actions prioritaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mission d'appui pour la préparation de la stratégie nationale LAB 	<p>Suite à la mission conduite en janvier-mars 2020 pour faire un état des lieux de la LAB au Tchad (le rapport final de l'étude est disponible depuis avril 2020), la mission d'appui à la préparation de la stratégie nationale LAB a débuté en septembre 2021, et s'est poursuivie en octobre et novembre.</p>	<p>La mission pour la préparation de la stratégie nationale LAB se poursuivra le semestre suivant avec des missions des experts en décembre 2021 et janvier et février 2022.</p>
<p>Activité 2.ii : Mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités du personnel des dispositifs institutionnels existants aux niveaux central et déconcentré en matière de conservation et de lutte anti-braconnage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activation de la subvention en attribution directe à l'ONG Noé relative à l'appui au dispositif de surveillance et de suivi écologique dans la RFBL. • Appui au CGFF à Ndjamen 	<p>Les AT ont préparé les Lignes directrices pour l'appel en attribution directe à l'ONG Noé de la « Subvention relative à l'appui au dispositif de surveillance et de suivi écologique de la grande faune dans la Reserve de Faune de Binder Léré ». Le contrat de subvention (24 mois, 190.200.000 XAF, environ 290.000 EUR) a été signé le 8 avril 2021 et les activités sont en cours, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - appuyer les patrouilles terrestres dans la RFBL, - appuyer les missions de contrôle du personnel détaché de la DFAP dans la RFBL, - maintenir et renforcer le processus de formation continue et de renforcement de capacités des agents de terrain (GFF & DFAP), - construire une salle d'opération/contrôle à Binder - mettre en place un système d'alerte dans les villages clés autour de la RFBL avec l'installation d'un système de communication, - effectuer une opération de pose de colliers sur les éléphants. <p>En donnant suite aux recommandations formulées par l'étude « Etat des lieux de la LAB au Tchad », la CN APEF a acheté l'équipement nécessaire à la formation pour trois détachements de la GFF (Bouso, Lac Fitri et</p>	<p>Les activités dans la RFBL sont en cours.</p> <p>Une mission de suivi des activités a été conduite à la RFBL par l'AT en novembre 2021.</p> <p>L'opération de pose de colliers sur les éléphants est prévue pour janvier 2022.</p> <p>Pendant le semestre suivant un programme de formation pour la GFF sera élaboré et mise en œuvre</p>

Activités prévues pour la période juin-novembre 2021	État au 30 novembre 2021	Calendrier indicatif / Prochaines étapes
	Binder) et pour équiper la salle de renseignement du commandement de la GFF à Ndjamena.	
<p>Activité 3.i : Coordonner activement et suivre de façon adaptée les interventions des acteurs du programme dans les régions cibles.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisations de sessions de formation à l'attention des parties prenantes concernant l'approche écosystémique et le développement et l'aménagement du territoire 	<p>Suite à l'installation en juillet 2020 des chargés provinciaux de suivi et coordination (CPSC) du programme APEF dans les provinces du Salamat et Guéra, à Mongo et Am Timan, des outils de planifications et de rapportage ont été élaborés par l'AT. Des séances régulières de formation/coaching de 2 chargés de suivi et coordination APEF au Guera et au Salamat sont tenues.</p> <p>En décembre 2020 et janvier 2021, les comités de suivi et de coordination à l'échelle Provinciale au sein des CPA du Guera et du Salamat sont formellement créés par arrêté des gouverneurs des deux provinces.</p> <p>Le plan de travail des 2 Comités a été élaboré par l'AT2.</p> <p>Des réunions de lancement des 2 comités ont été organisées, afin de définir les fonctions essentielles des comités et leur mode de fonctionnement.</p> <p>Deux ateliers de renforcement des capacités des acteurs du programme dans les provinces cibles (à Amtiman et Mongo, 32 participants au total), ont été organisés. Les ateliers, chacun de deux jours, ont porté sur les principaux thèmes suivants : (i) mise en place et fonctionnement du comité provincial de suivi et coordination (ii) présentation du système de Suivi, Evaluation, Apprentissage et Redevabilité (SEAR) (iii) intégration de la dimension biodiversité dans le développement.</p> <p>Un atelier de formation sur la prévention et la gestion des conflits liés à Ressources Naturelles s'est tenu en juillet 2021.</p> <p>Un atelier de formation s'est tenu en septembre 2022 sur les thèmes suivants : i) l'élaboration des Termes de Référence, ii) les rôles et attributions des Correspondants provinciaux du Programme APEF, iii) l'analyse, la présentation et l'application pratique des résultats qualitatifs, iv) les indicateurs de processus, v) la gestion axée sur les résultats (GAR).</p>	<p>Des ateliers de planification des activités et de suivi et coordination, avec les membres des CPSC et chargé de S&C de APEF, seront organisés tous les 2/3 mois par l'AT.</p>

Activités prévues pour la période juin-novembre 2021	État au 30 novembre 2021	Calendrier indicatif / Prochaines étapes
<p>Activité 3.ii : Soutenir la CCN dans l'élaboration du PAG du Domaine de chasse de Melfi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation et conduite de l'inventaire de la grande faune du Domaine de chasse de Melfi • Elaboration du plan d'aménagement et de gestion (PAG) du Domaine de chasse de Melfi en cohérence avec le Schéma Directeur du GEFZ 	<p>Les TdR pour l'inventaire de la grande faune au DC de Melfi ont été préparé et seront soumis au CTR pour validation en décembre 2021. Le comptage se tiendra début 2022.</p> <p>Le PAG du domaine de chasse de Melfi n'est pas encore élaboré. Il sera basé sur les résultats du comptage aérien de la grande faune</p>	<p>Le comptage aérien est prévu pour la troisième semaine de mars 2022.</p>
<p>Activité 3.iii : Promouvoir l'intégration de la gestion des aires protégées et des écosystèmes fragiles soutenus par le programme dans les dialogues régionaux et départementaux sur l'aménagement du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation de la cohérence et l'impact des projets de développement et de gestion des ressources naturelles proposés par les opérateurs 	<p>Révision des propositions techniques des opérateurs pour les zones sahélo-sahariens (régions de Ennedi et Borkou), notamment pour la composante « Contribution à la protection, à la gestion concertée et à la mise en valeur durables des écosystèmes fragiles et sites patrimoniaux au bénéfice des communautés locales des zones sahélo-saharienne et saharienne », et pour le GEFZ</p> <p>Organisations de sessions de formation aux services déconcentrés de l'Etat dans le GEFZ concernant l'approche écosystémique et le développement et l'aménagement du territoire.</p>	<p>Pendant le prochain semestre les AT continueront à accompagner les activités techniques des opérateurs.</p>
<p>Activité 4.i : Evaluer en collaboration avec le MATDHU les besoins en renforcement des capacités des acteurs de l'administration déconcentrée impliqués dans l'aménagement territorial multisectoriel</p>	<p>Cette activité, menée principalement par l'AT2, permet d'assurer l'existence et le fonctionnement des cadres de concertation et un dialogue multisectoriel et d'action durable, pour la mise en œuvre de l'approche écosystémique entre les partenaires de la conservation et les partenaires du développement. Les comités de suivi provinciaux APEF, ont été formalisés en janvier 2021 et leurs besoins en renforcement des capacités évalués et un plan de formation élaboré. L'AT2, en collaboration avec les chargés de suivi et coordination APEF à Am Timan et Mongo, a organisé des sessions de travaux avec les services déconcentrés de l'Etat afin de créer des Comités de Suivi des activités du programme APEF, au sein des CPA des deux provinces. Pendant ce semestre, deux sessions de formation ont été organisées en juillet et septembre 2021.</p>	<p>Les TdR pour la création du groupe technique de référence (GTR) pour la préparation des deux SPAT ont été préparés et validés par le MAFDHU.</p> <p>Une mission préliminaire de terrain, faite par les AT, pour la préparation de l'élaboration des SPAT du Guéra et Salamat a été conduite en juillet 2021. D'autres rencontres avec les acteurs locaux ont aussi été organisés en septembre et octobre 2021.</p>
<p>Activité 4.ii : Mettre en œuvre le plan de renforcement des capacités des acteurs de l'administration déconcentrée impliqués dans l'aménagement territorial multisectoriel</p>		<p>Les experts CT seront mobilisés à partir de janvier 2022.</p>
<p>Activité 4.iii : Faciliter en collaboration avec le MAFDHU les processus de validation, d'appui à</p>		

Activités prévues pour la période juin-novembre 2021	État au 30 novembre 2021	Calendrier indicatif / Prochaines étapes
la mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des schémas régionaux d'aménagement du territoire (SPAT) conduits par les CRA et les CDA	Les TdR de l'activité pour la préparation des SPAT Guera et Salamat ont été préparés en collaboration avec la MAFDHU et le démarrage de la mission des experts est prévu pour janvier 2022. La collaboration entre APEF/MEPDD et le MATDHU pour l'élaboration des SPAT au niveau du Guera et du Salamat a été activée en mai 2021, en collaboration aussi avec APN et les autres opérateurs et intervenants dans le GEFZ (UICN, PASTOR, SAN etc.).	

4. Suivi du plan de travail proposé dans la méthodologie

Le tableau ci-dessous présente l'état des activités proposées dans le plan de travail de la deuxième année prévu dans la méthodologie de l'AT. En **vert** sont les activités terminées, en **jaune** les activités en cours et en **bleu** les activités prévues pour les semestres suivants.

Activité ponctuelle (éventuellement avec mission d'appui court terme)	Activité récurrente
---	---------------------

	Année 3 (juin 2021 – mai 2022)	Mois (2021-2022)											
ETAT DE L'ACTIVITE	Activité	5 ^e semestre d'AT						6 ^e semestre d'AT					
		Juin	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Janv	Fevr	Mar	Avr	Mai
	PHASE DE MISE EN ŒUVRE												
	Résultat 1 - Appui à la CN dans le pilotage de toutes les activités du programme APEF												
	Sous Résultat 1.1 - La gestion du programme APEF est effective												
	Activité 1.i: Appuyer la CCN pour une coordination nationale efficace, une planification concertée, une mise en œuvre efficiente et une supervision adaptée de l'ensemble des activités du programme												
	Activité 1.ii: Assurer une maîtrise par la CCN des règles et des procédures contractuelles s'appliquant au programme												
	Activité 1.iii: Mobiliser l'ENP et gérer les missions afférentes prévues pour la mise en œuvre effective des résultats du programme												

Année 3 (juin 2021 – mai 2022)		Mois (2021-2022)											
ETAT DE L'ACTIVITE	Activité	5 ^e semestre d'AT						6 ^e semestre d'AT					
		Jun	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Janv	Fevr	Mar	Avr	Mai
	PHASE DE MISE EN ŒUVRE												
	Activité 1.iv: Assurer une prise en compte effective des questions transversales dans l'ensemble des activités du programme												
	Activité 1.v: Soutenir la CCN, la MOD et la MO, dans le développement et le maintien d'un système de suivi-évaluation de la mise en œuvre du programme												
	Activité 1.vi: Développer et mettre en œuvre une stratégie de communication pour le programme												
	Sous Résultat 1.2 - Un outil de gestion durable et autonome des aires protégées et des écosystèmes fragiles et des mécanismes de financement viables et redevables sont opérationnels												
	Activité 1.vii: Evaluer de façon participative les enjeux de conservation des aires protégées et écosystèmes fragiles et identifier les besoins et lacunes en matière juridique et réglementaire, institutionnelle, technique et budgétaire s'y rapportant												
	Activité 1.viii: Conduire une étude de faisabilité pour la création d'une agence en charge de la gestion des aires protégées et des écosystèmes fragiles												
	Activité 1.ix: Conduire une étude de faisabilité pour la création de mécanismes de financement durables pour les aires protégées et les écosystèmes fragiles, en particulier pour le Parc national de Zakouma												
	Activité 1.x: Concevoir de façon participative une stratégie globale de conservation des aires protégées et écosystèmes fragiles et son plan d'actions prioritaires												

	Année 3 (juin 2021 – mai 2022)	Mois (2021-2022)											
ETAT DE L'ACTIVITE	Activité	5 ^e semestre d'AT						6 ^e semestre d'AT					
	PHASE DE MISE EN ŒUVRE	Juin	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Janv	Fevr	Mar	Avr	Mai
	Activité 1.xi: Soutenir la CCN, la MOD et la MO dans la mise en œuvre de la stratégie de conservation												
	Activité 1.xii: Organiser des actions ciblées de renforcement des capacités en direction de la CCN, de la MOD et de la MO concernant les aspects clés de la stratégie de conservation												
	Sous Résultat 1.3 - Un dialogue stratégique interministériel est établi pour soutenir la mise en œuvre du programme APEF												
	Activité 1.xiii: Coacher la CCN, la MOD et la MO, dans l'établissement et la conduite d'un dialogue stratégique interministériel visant à renforcer l'intersectorialité du programme												
	Résultat 2 - Le renforcement de la performance des dispositifs institutionnels existants aux niveaux central et déconcentré en matière de conservation, de suivi et de lutte anti-braconnage												
	Sous Résultat 2.1 - La lutte contre le braconnage des espèces emblématiques du Tchad, et leur suivi, sont performants												
	Activité 2.i: Concevoir une stratégie de lutte anti-braconnage pour le Tchad, en lien avec la stratégie de conservation, et élaborer un plan d'actions prioritaires												
	Activité 2.ii: Mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités du personnel des dispositifs institutionnels existants aux niveaux central et déconcentré en matière de conservation et de lutte anti-braconnage												

	Année 3 (juin 2021 – mai 2022)	Mois (2021-2022)											
ETAT DE L'ACTIVITE	Activité	5 ^e semestre d'AT						6 ^e semestre d'AT					
	PHASE DE MISE EN ŒUVRE	Juin	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Janv	Fevr	Mar	Avr	Mai
	Résultat 3 - Une meilleure intégration de la conservation dans les politiques nationales et locales de développement et d'aménagement du territoire dans les régions concernées par les Résultats 2 et 3 de la CF												
	Sous Résultat 3.1 - Les synergies entre les différentes interventions du programme APEF dans les régions cibles sont renforcées												
	Activité 3.i: Coordonner activement et suivre de façon adaptée les interventions des acteurs du programme dans les régions cibles												
	Sous Résultat 3.2 - Les interventions en matière de conservation sont prises en compte dans le développement et l'aménagement du territoire												
	Activité 3.ii: Soutenir la CCN dans l'élaboration du PAG du Domaine de chasse de Melfi												
	Activité 3.iii: Promouvoir l'intégration de la gestion des aires protégées et des écosystèmes fragiles soutenus par le programme dans les dialogues régionaux et départementaux sur l'aménagement du territoire												
	Résultat 4 - Le renforcement des capacités des Services déconcentrés du MEEP, des Comités Régionaux d'Actions (CRA) et des Comités Départementaux d'Actions (CDA) permettant d'assurer des cadres de concertation, et un dialogue multisectoriel et d'action durables pour la mise en œuvre de l'approche écosystémique entre les partenaires de la conservation et les partenaires du développement												

	Année 3 (juin 2021 – mai 2022)	Mois (2021-2022)											
ETAT DE L'ACTIVITE	Activité	5 ^e semestre d'AT						6 ^e semestre d'AT					
	PHASE DE MISE EN ŒUVRE	Juin	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Janv	Fevr	Mar	Avr	Mai
	Sous Résultat 4.1 - Les capacités des acteurs de l'administration déconcentrée impliqués dans l'aménagement territorial multisectoriel des régions cibles sont renforcées												
	Activité 4.i: Evaluer en collaboration avec le MATDHU les besoins en renforcement des capacités des acteurs de l'administration déconcentrée impliqués dans l'aménagement territorial multisectoriel												
	Activité 4.ii: Mettre en œuvre le plan de renforcement des capacités des acteurs de l'administration déconcentrée impliqués dans l'aménagement territorial multisectoriel												
	Sous Résultat 4.2 - Le dialogue, la planification et la gestion territorial multisectoriel sont effectifs												
	Activité 4.iii: Faciliter en collaboration avec le MATDHU les processus de validation, d'appui à la mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des schémas régionaux d'aménagement du territoire conduits par les CRA et les CDA												

5. Suivi des activités en cours (5eme semestre) et planification pour décembre 2021-mai 2022 (6eme semestre)

Programme activités AT APEF		2021						2022					Responsabilité	Associés		
Resultat/Activité		Juin	Juillet	Aout	Sept	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mars	Avr	Mai			
1.iii	Préparation de la stratégie national de conservation de l'autruche au Tchad															
	Atelier final de présentation et validation de la stratégie														Expert CT	AT1/CN
	Remise version finale de la stratégie de conservation de l'autruche														Expert CT	AT1
1.v	Création de la base de données biodiversité de APEF/MEP															
	Développement contenus et structure informatique de la nouvelle BDD														Expert CT	
	Saisie données APEF, tests de fonctionnalité et la validation BDD.														Expert CT	
	Training de 3 administrateurs (APEF + DCFAP), remise finale de la BDD														Expert CT	APEF/DCFAP
1.vi	Communication															
	Préparation Newsletter APEF														Exp CT/Comm APEF/AT1	
	Publication Newsletter APEF														Exp CT/Comm APEF/AT1	
	Capitalisation Resultats APEF														AT1 (activ. continue)	
	Appui à la préparation et mise à jour contenus website et Newsletter APEF														AT1	
1.vii	Appui au processus de révision Loi 14															
	Finalisation de la rédaction de la nouvelle loi														Experts CT	
	Soumission au MEPDD du projet de Loi revu														CN APEF/AT1	
	Atelier de validation final														Experts CT/APEF	AT1
1.viii/1.ix	Montage agence Tchad Nature + Etude fonds fiduciaire															
	Préparation des TdR des expertises et soumission au CTR														AT1	CTR
	Contractualisation des experts														Agreco	
	Déroulement de la mission des experts +consultations/atelier														Experts CT	AT1
1.x/1.xi/1.xii	Préparation de la stratégie nationale de conservation															
	Preparation des TdR de la mission et approbation par le CTR														AT1	CN APEF
	Contractualisation des experts														Agreco	
	Déroulement des missions des experts														Experts CT	AT1
1.xiii	Plateforme PACT - Standardisation systèmes suivi écologique AP et BD															
	Deuxième réunion GT Monitoring: planning formation IMET														AT1	
	Formation Monitoring IMET et activité de terrain														Expert CT	AT1
2.i (a)	Préparation stratégie nationale LAB															
	Déroulement des missions des experts														Experts CT	AT1
	Rédaction draft stratégie LAB et soumission au MEP														Experts CT	
	Organisation atelier de présentation et validation stratégie LAB														Experts CT	CN/AT1
	Remise version finale stratégie LAB														Experts CT	
2.i (b)	Subvention à ONG Noé pour la protection de la RFBL															
	Mise en œuvre des activités et missions de suivi par APEF														Operateur	MEP
3.i	Suivi activités Operateurs															
	Missions suivi des activités sur le terrain														AT1, AT2	
	Soutien au travail du Chargés de Suivi CN APEF														AT1 (activ. continue)	
	Soutien au travail du Chargés de Suivi Régionaux														AT2 (activ. continue)	
3.ii	Inventaire faune du domaine de chasse de Melfi															
	Préparation et soumission TdR au CTR														AT1	CTR
	Contractualisation de l'expert														AGRECO/CN APEF	
	Déroulement de l'inventaire														Experts	AT1
	Analyse données et presentation du rapport final														Experts	AT1
4.ii	Renforcement capacités acteurs impliqués dans l'aménag. territorial multisect.														AT2/CN APEF	AT1
4.iii	Preparation SPAT Guera et Salamat															
	Préparation et soumission TdR au CTR														AT2	CTR
	Contractualisation experts, formalis. accords collaboration avec UICN														AGRECO/CN APEF	
	Mise en place du groupe interministériel de reference														AT2/MAFDHU	CN APEF
	Déroulement des missions terrain, consultations et ateliers, redaction draft														Experts/AT2/MAFDHU	AT1
	Atelier nationale à Ndjamena														AT2/CN APEF	MAFDHU
	Rédaction version finale des SPAT														Experts/AT2	AT1

Annexe :

Annexe 1 - Stratégie Nationale de Conservation de l'Autruche au Tchad

A télécharger de : <https://vcloud.agreco.be/owncloud/index.php/s/XCKP5k852RH4KL8>

Mot de passe : APEF-Autruche2021



AT en appui à la mise en œuvre du

Contrat n°FED/2019/406-764

Programme APEF

Stratégie Nationale de Conservation de l'Autruche (*Struthio camelus camelus*) Tchad



Avril 2021

Table des matières

<i>I. Introduction – Genèse de la stratégie</i>	3
<i>II. Rappel sur les connaissances concernant le statut de conservation de l'autruche au Tchad</i> 4	
<i>III. Résultats des enquêtes de terrain</i>	8
<i>IV. Actions en cours</i>	18
<i>V. Identification des zones favorables aux actions de conservation de l'autruche</i>	21
<i>VI. Actions et objectifs à court terme (5 ans)</i>	25
<i>VII. Bibliographie</i>	32

Acronymes

APEF : Programme d'appui à la gestion concertée des Aires Protégées et Écosystèmes Fragiles du Tchad

APN : African Parks Network

DFAP : Direction de la Faune et des Aires Protégées

MEP : Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche

PNZ : Parc National de Zakouma

RFOROA : Réserve de Faune de Ouadi Rimé – Ouadi Achim

RNCE : Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi

SCF : Sahara Conservation Fund

SIG : Système d'Information Géographique

Annexe 2 – Termes de référence mission d'appui IMET



AT en appui à la mise en œuvre du Programme APEF

Contrat n°FED/2019/406-764
Mission d'appui court terme

EXPERTISE POUR L'EVALUATION IMET DANS 5 AIRES PROTEGEES DU TCHAD

Termes de Référence

Catégorie d'expert : 1 expert junior (Gestion aires Protégées, Biodiversité)
Nombre de jours de mission : 31 jours calendriers
Lieu d'affectation : Ndjamena

Contexte

L'Etat Tchadien s'est engagé à « créer, restaurer et sauvegarder les écosystèmes [...] des aires protégées »¹ sur le postulat qu'un développement économique soutenable ne peut être dissocié de la conservation et de la gestion durable de la biodiversité. Il s'agit de l'un des éléments programmatiques clés pour l'atteinte de l'émergence à l'horizon 2030 telle que portée par la Vision 2030.

Le réseau des aires protégées (AP) du Tchad est à ce jour constitué de trois parcs nationaux, sept réserves de faune et une réserve naturelle et culturelle. Ce réseau est complété par une réserve de biosphère, quatre zones de chasse et une zone de chasse communautaire, portant la superficie des aires protégées et gérées pour la faune, à plus de 13 millions d'hectares, soit environ 13% du territoire national. Ce réseau doit être renforcé afin de placer les aires protégées, espaces écologiquement résilients, au centre d'une approche paysage qui vise à préserver la biodiversité, restaurer et améliorer les services écosystémiques, et favoriser l'utilisation durable des ressources naturelles. Les aires protégées permettent ainsi l'émergence de modèle de développement intersectoriel, où les changements et les interactions entre systèmes sociaux, économiques et écologiques sont gérés dans une perspective durable.

Bien que doté depuis 2000 d'une stratégie et d'un plan d'action national pour la biodiversité, stratégie révisée en 2014, le Tchad n'a jamais été en mesure d'assurer son application dans les faits. Le ministère en charge de l'Environnement s'est doté récemment de 2 importants documents de stratégie de conservation : la Stratégie nationale de conservation des éléphants au Tchad 2016-2020, validée en décembre 2014 et révisée en 2018 pour devenir le Plan d'Action National pour l'Eléphant (PANE), et une Stratégie et plan d'action à l'horizon 2030 pour la conservation de la faune au Tchad qui préconise, entre autres, un renforcement du réseau existant des aires protégées (APs) pour atteindre 17% en superficie nationale (Objectif d'Aichi). En dépit de la forte volonté du Gouvernement tchadien, ces politiques et stratégies approuvées sont peu mises en œuvre, faute d'attribution spécifique de financement public (budget de l'Etat) et privé (tourisme, chasse).

¹ Plan National de Développement 2017 – 2021, République du Tchad, Juin 2017

Cette approche est le socle du Programme d'appui à la gestion concertée des Aires Protégées et Écosystèmes Fragiles du Tchad – APEF (financé par l'Union européenne à hauteur de 33 millions d'euros) dont l'objectif principal est de promouvoir la conservation durable et concertée de la faune sauvage, de la biodiversité et des patrimoines en prenant en compte les besoins des populations locales et contribuer à la réduction de la pauvreté. Les trois (03) résultats attendus Par le programme APEF sont : (i) Gouvernance, financement durable et renforcement institutionnel : les capacités des institutions de conservation de la biodiversité, des aires protégées et du patrimoine sont renforcées ; (ii) Grand écosystème fonctionnel de Zakouma : un modèle de conservation du Grand écosystème fonctionnel de Zakouma est développé et mis en œuvre de manière concertée ; et (iii) Patrimoines sahélo-sahariens : la protection, la gestion concertée et la mise en valeur des écosystèmes fragiles et sites patrimoniaux au bénéfice des communautés locales des zones sahélo-saharienne et saharienne sont assurées durablement.

Au titre de la mise en œuvre de la composante 1 pilotée par la coordination nationale du programme APEF, il est question d'appuyer et de renforcer la capacité de la Direction de la Faune et des Aires Protégées (DFAP) sur les questions entre autres à la Gouvernance et au financement durable des AP.

Au niveau d'Afrique centrale, la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC), a créé une cellule technique, « l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC) » qui, ensemble avec le projet de l'UE BIOPAMA, met à disposition des données actualisées et pertinentes sur les forêts et les écosystèmes de la région, visant à informer la prise de décisions politiques et à promouvoir une meilleure gouvernance et une gestion durable des ressources naturelles.

C'est dans ce contexte que l'OFAC avec le Centre Commun de Recherche de la Commission Européenne ont développé l'outil IMET (*Integrated Management Effectiveness Tool*) afin de soutenir directement les gestionnaires et les services en charge de la gestion des aires protégées à améliorer l'efficacité de leur gestion pour le bénéfice de la conservation de la biodiversité. L'IMET outil conçu pour l'évaluation de l'efficacité de gestion des aires protégées, a été adopté par plusieurs institutions et organisations travaillant sur la conservation en Afrique et il est ainsi devenu un des plus communs outils pour évaluer l'efficacité de gestion d'une AP. IMET est en particulier l'outil standard parmi les APs de l'Afrique centrale, ce qui permet de comparer la performance de différentes APs dans la sous-région. Dans le cadre d'une future expansion du réseau des APs, le ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable (MEPDD) à travers la DFAP a décidé de lancer préalablement une évaluation du réseau des aires protégées existantes au Tchad à travers l'outil IMET.

C'est dans cette perspective que le Programme APEF entend apporter un appui à la DFAP pour organiser une campagne en octobre 2021 sur l'évaluation de l'efficacité de gestion de 5 APs choisies de commun accord afin de permettre au Tchad de faire partie de la dynamique mise en place par l'OFAC et d'étendre le spectre d'utilisateurs de l'outil IMET au Tchad à l'instar des autres pays de l'espace COMIFAC.

Le programme Biopama a formé dans le passé un expert tchadien sur l'utilisation de cet outil. Pour cette activité une collaboration sera activée entre le Programme APEF et l'OFAC, qui enverra au Tchad un expert en évaluation IMET afin de travailler ensemble avec l'expert tchadien, dont la mission fait l'objet de ces TdR.

Le Programme APEF va ainsi lancer, après concertation avec le MEPDD, l'évaluation IMET dans 5 APs du Tchad, notamment :

- i) la Réserve Culturelle et Naturelle de l'Ennedi (RNCE),
- ii) le Parc National de Manda (PNM),
- iii) le Parc National de Zakouma (PNZ),
- iv) la Réserve de Faune de Binder Léré (RFBL) et
- v) la Réserve de Faune de Ouadi Rimé-Ouadi Achim (RFOROA).

Cette intervention s'effectue dans le cadre d'une collaboration avec deux autres programmes financés par l'UE : i) BIOPAMA et ii) OFAC.

Objectif général de l'expertise

Cette expertise a pour objectif global de **conduire l'évaluation IMET dans 5 APs du Tchad**, et de consolider les résultats de chaque AP afin de produire l'analyse IMET à l'échelle nationale du réseau des AP du Tchad.

Objectifs spécifiques de l'expertise

L'expertise demandée a quatre objectifs spécifiques :

- 1) Former les services déconcentrés de la conservation et des gestionnaires des AP sur : (i) l'utilisation pratique du formulaire et le système d'aide à la décision proposé par l'outil IMET ; (ii) le système de planification-suivi-évaluation intégrés ; (iii) les capacités d'associer les informations des éléments du cycle de gestion des aires protégées pour une meilleure compréhension des processus en cours et (iv) les analyses et l'interprétation des résultats et la formulation des recommandations.
- 2) Conduire l'analyse IMET dans les 5 AP suivantes : RNCE, PNM, PNZ, RFBL, RFOROA.
- 3) Produire l'analyse IMET global pour le réseau des APs du Tchad, c'est-à-dire agréger les évaluations locales de gestion des différentes AP en une analyse unique nationale.
- 4) Présenter et faire valider les résultats lors d'un atelier national organisé à N'Djamena.

Activités et mandat du consultant

L'approche mise en place par le consultant, en collaboration avec un expert/coach IMET mobilisé par l'OFAC, se focalisera sur une démarche interactive de l'ensemble des participants concernés par la gestion des aires protégées.

Au niveau de chaque aire protégée, cinq journées seront consacrées à l'exercice. Ces journées seront réparties comme suit :

Journée	Activités
Journée 1	Présentation du formulaire IMET, des objectifs de l'exercice et du rôle attendu de chaque coach
Journée 2, 3 et 4	Collecte des données et remplissage du formulaire IMET
Journée 5	Restitution sur site

Aux termes de la campagne d'évaluation des cinq AP, une journée sera consacrée à N'Djamena pour restituer au niveau central les résultats et les recommandations. Le consultant visera en particulier à :

- Remplir le formulaire IMET à travers une démarche participative de l'ensemble des acteurs concernés par la gestion de chaque AP ;
- Contribuer au renforcement des capacités des cadres de la DFAP (2) et des gestionnaires d'aires protégées en matière de planification-suivi-évaluation et de mise à jour de la planification ;
- Contribuer au renforcement des capacités des gestionnaires au niveau des aires protégées en matière d'analyse des données pour la prise de décision ;
- Renforcer l'appropriation et l'adoption de l'IMET au Tchad comme outil standard pour l'évaluation de l'efficacité de gestion des AP ;
- Fournir à l'OFAC la situation de référence de ces cinq aires protégées au titre de la collaboration.

(NB : les frais liés au travail des équipes d'enquêteurs (per diem, transport, etc.), aussi bien que les frais pour l'organisation de l'atelier final seront à la charge de la coordination du programme APEF)

Résultats attendus (livrables)

L'expert produira à la fin du travail :

- 1) Les résultats détaillés de l'analyse IMET pour chaque AP ciblées par le travail ;
- 2) L'évaluation IMET global pour le réseau des APs du Tchad évalué après agrégation des évaluations locales des différentes AP.
- 3) Un rapport final décrivant, entre autres, l'approche mise en place, les activités menées, le nombre de personnes formées, des recommandations.

L'expert produira aussi une présentation PowerPoint pour présenter l'ensemble des résultats lors de l'atelier final de validation qui se tiendra à N'Djamena.

Organisation et déroulement de la mission

Cette expertise sera menée par un expert junior (31 jours calendriers de mission) pendant les mois d'octobre et novembre 2021, comme suit :

Activités	Jours de travail	Localisation
Phase de formation des gestionnaires des AP cibles, collecte des données sur le terrain et remplissage du formulaire IMET (y compris voyages entre les AP)	30 jours (5 jours/AP et 5 jours de voyage entre les AP)	Tchad (terrain)
Participation à un atelier de présentation au niveau central et validation de l'analyse IMET	1 jour	Tchad (N'Djaména)
Total	31 jours	

Profil et compétences de l'expert

Expert junior :

Profil :

- i) Diplôme d'études supérieures, minimum niveau master 2 (bac + 5) en foresterie, biologie, écologie, gestion des ressources naturelles ou des aires protégées.
- ii) Plus de 10 ans dans le secteur de la gestion des aires protégées en Afrique centrale et notamment au Tchad.
- iii) Bonne connaissance du français écrit et parlé.

Expérience :

Environnementaliste avec excellente connaissance de la biodiversité, des espèces et habitats soudaniens et sahélo-sahariens, et avec une expérience prouvée de gestion des aires protégées au Tchad.

Expérience/compétence avérée en utilisation de l'outil IMET et en formation sur cet outil.

Expérience avérée en organisation d'ateliers participatifs.

Annexe 3 – Termes de référence préparation Schémas Provinciaux d’Aménagement du Territoire (SPAT) pour le Guera et le Salamat



AT en appui à la mise en œuvre du Programme APEF

Contrat n°FED/2019/406-764

Mission d’appui court terme

Termes de Référence pour l’élaboration d’un Schéma Provincial d’Aménagement de Territoire du Guéra et la révision du Schéma Provincial d’Aménagement de Territoire du Salamat

**Catégorie des experts et nombre de jours de mission : 1 expert senior : 45 jours calendriers
1 expert junior : 40 jours calendriers**

Lieu d’affectation : N’Djamena et domicile

I. CONTEXTE

Le Programme d’appui à la gestion concertée des Aires Protégées et Ecosystèmes Fragiles du Tchad (APEF) dont la convention de financement a été signée entre le Tchad et l’Union européenne le 11 avril 2017 s’inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Programme indicatif national (PIN) 11^{ème} Fonds Européen de Développement (FED), secteur 2 "gestion durable des ressources naturelles". Ce programme, vise une démarche concertée de conservation, gestion et mise en réseau de plusieurs aires protégées (AP) et écosystèmes fragiles (EF) à haute valeur écologique, culturelle et touristique au Tchad. Il vise également à assurer un meilleur équilibre géographique des appuis, des deux zones éco-climatiques principales du Tchad : le Grand écosystème fonctionnel de Zakouma (GEFZ) en zone

soudano-sahélienne, et les massifs de l'Ennedi et du Tibesti, les Oasis du Borkou et les Lacs Ounianga au titre du patrimoine culturel et écologique de la zone sahélo-saharienne.

Le Grand Ecosystème fonctionnel de Zakouma couvre partiellement les provinces du Guéra et du Moyen Chari. Sur le plan écologique, le GEFZ comprend outre le Parc national de Zakouma, les réserves de faune de Bahr Salamat et Siniaka Minia, le domaine de chasse de Roukoun/Melfi et des corridors ouest et nord du Parc national, où les études de suivi télémétrique ont montré une importante mobilité des éléphants et d'autres grands mammifères protégés.

L'ONG African Park Network (APN) a signé un accord de partenariat Public Privé le 10 octobre 2017, pour une durée de 10 ans, avec le Gouvernement du Tchad pour la gestion du GEFZ. Dans l'optique d'assurer un équilibre et compromis vertueux entre la conservation de la biodiversité et le développement durable des territoires à l'horizon 2030, APN s'est attelé à la réalisation d'un plan-cadre d'aménagement et d'utilisation des terres du GEFZ afin de fixer les priorités, le zonage et règles dans cet espace tant pour les gestionnaires que pour les autorités et partenaires.

C'est dans ce contexte écologique et économique qu'intervient le Programme d'appui à la gestion concertée des Aires Protégées et Ecosystèmes Fragiles du Tchad (APEF) dont l'objectif global est de contribuer à la protection, la gestion concertée et la mise en valeur durable des aires protégées du Tchad, au bénéfice des populations locales. Il vise spécifiquement dans cette partie du Tchad à contribuer à la protection et la valorisation de la biodiversité du GEFZ par une approche d'aménagement territorial et de gestion durable et concertée de l'espace et des ressources naturelles, au bénéfice des communautés locales.

Les provinces du Salamat et du Guéra dispose chacune d'un Plan Régional de Développement (PRD 2018-2022) et même d'un schéma régional d'aménagement du territoire (SRAT) pour ce qui est du Salamat (2014-2025) mais qui ne prend pas suffisamment en compte la problématique de conservation de la biodiversité, le développement des nouvelles aires protégées en l'occurrence la transformation de la réserve de faune de Siniaka Minia en Parc national à horizon 2021.

Les points faibles de ces outils provinciaux de planification du développement dont disposent les provinces du Guéra et du Salamat se situent au niveau de la « qualité » même des documents :

- Absence d'une traduction territoriale des programmes, projets et activités inscrits dans les plans provinciaux de développement faute de cartographie ou de fonds d'image en appui ;
- Non prise en compte du processus de mise en cohérence intersectorielle et spatiale des projets de développement en lien avec la conservation de la biodiversité avec le nouveau concept du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma et son nouveau plan-cadre d'aménagement et d'utilisation des terres ;
- Absence d'une démarche logique dans la planification des projets intégrant la problématique de conservation, les effets des changements climatiques et la résilience dans leurs plans et stratégies sectorielles de développement.

C'est pourquoi le programme APEF a prévu d'appuyer l'élaboration et la révision des Schémas Provinciaux d'Aménagement du Territoire (SPAT) respectivement, pour la province du Guéra et celle du Salamat à travers la présente expertise.

II. OBJECTIFS

L'objectif principal de cette mission est de doter chacune des provinces du Guéra et du Salamat, d'un outil de planification territoriale à l'échelle provinciale afin de faciliter les opérations d'aménagement et de développement et permettre la mise en cohérence intersectorielle des actions de développement au niveau du GEFZ.

Les objectifs spécifiques de la mission sont de :

- Cartographier les actions de développement et évaluer les usages actuels en matière d'occupation des sols au regard des principes fondamentaux d'aménagement du territoire déterminant les objectifs et les exigences des politiques sectorielles pouvant servir références ;
- Réviser le Schéma Régional (Provincial) d'Aménagement du Territoire de la province du Salamat ;
- Elaborer le Schéma Provincial d'Aménagement du Territoire de la province du Guéra.
- Définir sous l'égide des Comité Provinciaux d'action, un mécanisme de suivi et d'évaluation régulière des Schémas en ce qui concerne en particulier les domaines ayant une incidence directe sur l'occupation du sol, tels que, la conservation de la biodiversité et le développement rural, le désenclavement dans chacune des deux provinces,
- Identifier quelques projets prioritaires et structurants avec une estimation des leurs coûts dans chacune des deux provinces.

III. RESULTATS ATTENDUS

A la fin de la mission, les résultats suivants seront atteints à travers l'appropriation de tous les acteurs de développement de chaque province :

- Les actions clés de développement ont été cartographiées et les usages en matière d'occupation ont été évalués au regard des principes fondamentaux d'aménagement du territoire dans **chacune des Provinces** ;
- La province du Guéra disposera d'un SPAT élaboré suivant une approche participative et inclusive ;
- Le SPAT de la province du Salamat est révisé suivant une approche participative et intégrant les nouveaux enjeux de la conservation de biodiversité ;
- Les deux provinces disposent chacune d'un mécanisme de suivi et d'évaluation des SPAT sous l'égide des CPA et dans lequel tout dynamisme de développement dans la zone y trouve la réponse adéquate en matière d'affectation du sol, de conservation de la biodiversité et de la viabilité des espaces ;
- Des projets prioritaires structurants avec une estimation de leurs coûts ont été identifiés dans les deux provinces concernées.

IV. METHODOLOGIE

La mission sera conduite selon une approche participative, c'est-à-dire que les différentes catégories d'acteurs concernés et/ou intéressés, seront consultées dans le but d'assurer une compréhension commune et correcte de la problématique de l'aménagement du territoire. Il s'agira de prendre en compte leurs points de vue sur les différentes options possibles et la prise en compte des nouveaux enjeux de développement survenus sur les 10 dernières années en matière de conservation et de valorisation de la biodiversité biologique dans le GEFZ.

L'expertise, travaillera à Ndjamena en étroite collaboration avec les équipes de la Coordination nationale du programme APEF et avec le Groupe Technique de Référence¹ (GRT) qui a pour principale mission d'assurer la participation, la coordination et l'échange d'information entre les différents départements ministériels et les autres acteurs concernés par l'élaboration des SPAT.

Les experts mèneront ainsi des consultations à Ndjamena avec tous les acteurs concernés, directement et indirectement, par l'aménagement du territoire dans les deux provinces, qui comprennent entre autres :

- les partenaires financiers (DUE, Agence française de développement, le FIDA, La banque Mondiale, l'Ambassade de France, l'Ambassade des Etats Unis, etc.),
- les partenaires techniques et les ONG intervenant dans le domaine de la gestion de la faune et des aires protégées (APN, UICN etc.),
- les institutions internationales (PNUD, FAO, etc.),
- les principaux départements ministériels concernés et notamment : (i) Ministère en charge de l'administration du territoire, (ii) Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable, , (iii) Ministère en charge de l'Agriculture, (iv) le Ministère en charge du tourisme, (v) Ministère en charge de l'eau, (vi) Ministère en charge de l'élevage, (vii) Ministère en charge de l'Aménagement du Territoire.

Les consultations ont pour but d'assurer une compréhension commune et correcte de la problématique de l'aménagement, de connaître leurs points de vue sur les problèmes posés par l'absence d'aménagement actuel dans le Guéra et de la prise en compte de l'évolution considérable sur les dernières décennies des enjeux écologiques dans le GEFZ.

Sur le terrain, les experts auront des entretiens bilatéraux avec les autorités administratives et traditionnelles et les services déconcentrés de l'Etat. Ils s'appuieront dans les 2 provinces, sur les comités provinciaux d'action (CPA) pour faciliter les processus de consultation nécessaires à l'élaboration et à la validation des SPAT ainsi que toutes les démarches administratives et les négociations à mener pour réaliser cet outil.

Les experts ont la responsabilité de produire à terme le SPAT révisé de la province du Salamat et un nouveau SPAT pour la province du Guéra, d'une durée de 10 ans. Ces deux schémas doivent prendre en compte les principaux enjeux environnementaux et de développement socio socioéconomique faisant consensus et adossés à des projets prioritaires structurants, sur lesquels l'Etat et ses partenaires pourront valablement s'engager pour l'avenir.

Sur la base des orientations énoncées ci-dessus, les experts identifiés doivent proposer avant leur intervention sur le terrain, un commentaire écrit sur la démarche méthodologique pour la révision et l'élaboration des deux schémas. Les commentaires seront présentés au Groupe de Référence Technique qui a la responsabilité de suivre et d'évaluer régulièrement les méthodologies retenues.

V. DUREE, DEROULEMENT ET PHASAGE DE L'EXPERTISE

Cette expertise sera menée par deux experts, un (1) senior et un (1) junior, répartis sur 2 missions, ex : janvier/février et avril-mai 2022. Ainsi, la durée de l'expertise sera étalée sur une période de cinq mois. Les jours ouvrés de

¹ Sur proposition du Directeur Général du Ministère des Affaires foncières, du Développement de l'Habitat et de l'Urbanisme, il sera mis en place par arrêté Ministériel un Groupe de référence, dénommé Groupe Technique de Référence (GRT). C'est une plateforme multisectorielle et multi acteurs en matière d'aménagement du territoire dans une optique de protection de la biodiversité, de gestion des ressources naturelles et développement durable dans les Provinces du Guéra et du Salamat.

consultation sont respectivement de quarante-cinq (45) jours pour l'expert senior et de quarante (40) jours pour l'expert junior répartis sur l'ensemble de la période sus-indiquée.

Les experts seront accompagnés dans certaines phases du travail par une équipe pluridisciplinaire (1 Pastoraliste, 1 Environnementaliste, 1 Cartographe/aménagiste et 1 Agroéconomiste) venant des différents départements ministériels : Aménagement du Territoire Agriculture, Elevage, Environnement, etc.

Le déroulement de la mission d'expertise et d'appui se fera selon les étapes suivantes :

Tchad, Ndjamena

- Recueil des données documentaires et entretiens avec les principaux acteurs et institutions nationales concernées au niveau central à Ndjamena. Exploitations des documents et textes réglementaires existants en matière d'aménagement du territoire ; préparations du plan opérationnel de la phase terrain ; réunion de cadrage avec le groupe Technique de Référence (APEF, MEPDCI, MAFDHU, MEPDD, MEPA, MDA, MDTA, MATD, MEPDCI, APN, Consortium UICN).

Tchad, hors Ndjamena

- Complément d'état des lieux et de recueil des points de vue et des données auprès des autorités locales (administratives et traditionnelles), services techniques déconcentrés, autres institutions concernées et opérateurs de la conservation et développement dans chaque province.
- Préparation et animation d'un atelier de validation des états de lieux et de diagnostic territorial du Guéra en vue de dégager la problématique de l'aménagement et du développement territorial ;
- Elaboration d'une prospective définissant les grandes orientations et prise en compte des observations et suggestions pertinentes pour l'élaboration du nouveau SPAT du Guéra.
- Préparation et animation d'un atelier de validation de l'état de lieux et des nouvelles orientations à traiter pour la révision du SPAT du Salamat².

Domicile

- Elaboration du draft d'un schéma qui indique les orientations provinciales d'aménagement du territoire, illustre le zonage, définit les objectifs prioritaires pour la province du Guéra et intègre les nouveaux enjeux écologiques avec le nouveau statut du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma.
- Elaboration de propositions de révision et réécriture des contenus du SPAT du Salamat (SRAT 2015-2025) intégrant les nouveaux enjeux écologiques avec le nouveau statut du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma.

Tchad, Ndjamena

- Animation d'une session de travail avec le Groupe Technique de Référence au niveau de Ndjamena pour examiner et amender les propositions de rédaction des schémas.

² Les frais pour l'organisation des ateliers et des cadres nationaux qui accompagneront les experts sur le terrain seront à la charge de la coordination du programme APEF et du projet UICN GEFZ.

- Production des documents draft des SPAT du Guéra et du Salamat.

Tchad, hors Ndjamena

- Animation de 2 ateliers techniques provinciaux pour la validation du contenu des SPAT.

Tchad, Ndjamena

- Animation d'un atelier national de validation technique de deux SPAT.

Domicile

- Finalisation et remise des documents de SPAT pour la Province du Guéra et pour la Province du Salamat.

Dans la mesure de leur connaissance de la problématique de l'aménagement du territoire et du contexte spécifique tchadien, il est laissé à l'appréciation des experts d'établir en début des travaux, un chronogramme de travail, incluant l'agenda des 2 ateliers techniques dans les provinces et d'un atelier national de validation, qui sera validé au démarrage de la présente mission au Tchad.

Le calendrier suivant est fourni de manière indicative et pourra être adapté en fonction de l'évolution et des contraintes imposées par la situation sécuritaire et/ou sanitaire Covid-19 :

Phase	Activités	Expert 1 (senior)	Expert 2 (junior)	Localisation
1	Revue documentaires, consultation des institutions et partenaires (entretiens, réunions)	5	5	Tchad, N'Djamena
2	Visites de terrain à l'intérieur du pays. Organisation des 2 ateliers de diagnostic validation et prospective	13	13	Tchad (hors Ndjamena)
3	Rédaction de l'avant-projet des SPAT	12	9	Domicile des experts
4	Atelier de référents techniques de vérification de la cohérence du plan cadre du GEFZ avec les SPAT et des SPAT avec le SNAT	2	2	Ndjamena
5	Organisation et tenu de 2 ateliers provinciaux de validation technique des documents pré-finaux	6	6	Tchad (hors Ndjamena)
6	Animation d'un atelier national de validation de 2 SPAT	2	2	Ndjamena
	Finalisation des documents des SPAT sur base des commentaires reçus après les ateliers de validation technique et de l'atelier national	5	3	Domicile des experts
	Total	45 jours	40 jours	

VI. LIVRABLES ATTENDUS

- Une présentation PowerPoint exhaustive sera produite pour présenter aux acteurs les conclusions et les contenus et propositions principales du rapport décrivant l'état des lieux et des éléments de perspectives consistant à formuler une vision systémique, cohérente de développement pour un horizon de 10 ans élaborée sous forme de scénarii (présentation qui sera faite lors des deux ateliers techniques provinciaux de validation

du diagnostic et des éléments de prospective – Phase 2). Lors de ces ateliers, les feedbacks des parties prenantes seront récoltés par les experts en vue de la rédaction du document pré-final.

- Les avant-projets des SPAT, basés sur les résultats obtenus lors de la phase 1 et 2 du travail, seront remis par l'expert au plus tard 20 jours après la fin de sa 1^{ère} mission au Tchad (Phase 2).
- Une présentation PowerPoint, des avant-projets des SPAT sera faite lors des ateliers de validation technique (Phase 4), elle résumera les principaux contenus et propositions du document technique du SPAT définissant ainsi pour chaque province les objectifs prioritaires, les directives provinciales d'aménagement du territoire et les mesures de conservation de la biodiversité à prendre en considération. Les parties prenantes lors de ces ateliers pourront suggérer des intégrations/modifications qui, si elles sont retenues, seront à intégrer par l'expert dans la version finale des SPAT.
- Deux documents finaux : Schémas Provinciaux d'aménagement du territoire « SPAT » des provinces du Guéra et du Salamat en format Word et PDF (plus les annexes notamment les cartes thématiques) à remettre 10 jours après l'atelier national de validation.

VII. PROFIL ET COMPETENCES DES EXPERTS

Expert senior

Profil :

Diplôme d'études supérieures scientifiques, minimum niveau master en lien avec la géographie ou l'aménagement du territoire, le développement territorial, la gestion des ressources naturelles ou tout autre discipline similaire complété par une expérience professionnelle de terrain de 10 ans minimum dans le domaine, ou une expérience professionnelle pertinente pour une durée minimale de 15 années si l'expert n'a pas la formation académique demandée.

Compétences :

L'expert senior devra disposer des compétences et qualifications nécessaires à l'accomplissement de la mission et répondre aux critères de sélection ci-dessous :

- Au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans le(s) secteur(s) lié(s) à la mission : géographie aménagement du territoire, développement territorial, gestion des ressources naturelles ;
- Avoir déjà réalisé ou participé à au moins 3 expertises, études et aménagements des territoires à des échelles comparables à une province du Tchad ;
- Avoir déjà eu une expérience et une bonne connaissance des problématiques du développement territoriale dans un contexte de conservation de la biodiversité en Afrique et notamment en Afrique centrale ou subsaharienne ; une expérience de travail au Tchad sera un atout ;
- Disposer de bonnes capacités rédactionnelles (y compris la cartographie) et communicationnelles ;
- Maîtrise parfaite de la langue française ;
- Disposer à travailler sous pression et à effectuer des déplacements sur le terrain.

Expert junior

Profil :

Diplôme d'étude supérieures en sciences de l'environnement, conservation de la nature, sciences sociales, développement communautaire, géographie, aménagement du territoire ou tout autre discipline similaire et ayant une expérience confirmée d'au moins 10 années dans les approches participatives d'animation des processus de développement territorial et /ou décentralisation et de la planification locale au Tchad. A défaut d'avoir la formation académique demandée, une expérience professionnelle pertinente pour une durée minimale de 15 années serait considérée.

Compétences :

L'expert junior devra disposer des compétences et qualifications nécessaires à l'accomplissement de la mission et répondre aux critères de sélection ci-dessous :

- Au moins 5 ans d'expérience d'animation des processus du développement territorial et de planification locale dont au moins 2 ans de travail en approche participative ou de mobilisation sociale ;
- Avoir déjà réalisé ou participé à au moins 2 expertises, études, missions de planification du développement territorial ou aménagements des territoires à des échelles d'une ou plusieurs provinces ;
- Avoir déjà eu une expérience et une bonne connaissance des problématiques développement territoriale et de sauvegarde environnementale et sociale au Tchad ;
- Bonne connaissance des techniques de facilitation et de communication est un atout ;
- Familiarité avec les textes juridiques nationaux et internationaux applicables en matière de sauvegarde environnementale et de la conservation de la biodiversité est un atout ;
- Très bonne connaissance du français et des langues locales, notamment de l'arabe tchadien.



**AT en appui à la mise en œuvre d'APEF
Contrat n°FED/2019/406-764**

Mission d'appui court terme

**EXPERTISE POUR LE DEVELOPPEMENT D'UNE AGENCE DES AIRES PROTEGEES ET
DE LA BIODIVERSITÉ AU TCHAD**

Termes de Référence

Catégorie d'expert : 1 expert senior, 1 expert junior

Nombre de jours de mission : 120 jours ouvrables expert senior

120 jours ouvrables expert junior

Lieu d'affectation : Ndjamena

1. Contexte

L'Etat Tchadien s'est engagé à « créer, restaurer et sauvegarder les écosystèmes [...] des aires protégées »³ sur le postulat qu'un développement économique soutenable ne peut être dissocié de la conservation et de la gestion durable de la biodiversité. Il s'agit de l'un des éléments programmatiques clés pour l'atteinte de l'émergence à l'horizon 2030 telle que portée par la Vision 2030.

Le réseau des aires protégées (AP) du Tchad est à ce jour constitué de trois parcs nationaux, sept réserves de faune et une réserve naturelle et culturelle, couvrant plus de 16 millions d'hectares. Ce réseau est complété par deux zones de chasse et une zone de chasse communautaire, portant la superficie des aires protégées et gérées pour la faune, à plus de 13 millions d'hectares, soit environ 13 % du territoire national⁴. Ce réseau doit être renforcé afin de placer les aires protégées, espaces écologiquement résilients, au centre d'une approche paysage qui vise à préserver la biodiversité, restaurer et améliorer les services écosystémiques, et favoriser l'utilisation durable des ressources naturelles. Les aires protégées permettent ainsi l'émergence de modèle de développement intersectoriel, où les changements et les interactions entre systèmes sociaux, économiques et écologiques sont gérés dans une perspective durable. Cette approche est le socle du programme d'appui à la gestion concertée des Aires Protégées et Écosystèmes Fragiles du Tchad (APEF) dont l'objectif principal est de promouvoir la conservation durable et concertée de la faune sauvage, de la biodiversité et des patrimoines en prenant en compte les besoins des populations locales et contribuer à la réduction de la pauvreté.

Elle est confortée par le fait que le Tchad s'était positionné, au plus haut niveau de l'État, **comme un des pays les plus engagés dans la conservation des ressources naturelles en Afrique centrale**. Cette position est illustrée par des résultats remarquables atteints grâce à la mobilisation d'un ensemble de moyens et dispositifs concrets de veille et de lutte anti-braconnage (Brigade Nationale Mobile de LAB, devenue Direction de la Protection de l'Environnement et de la Lutte Contre le Braconnage devenue aujourd'hui Commandement de la Garde Forestière et Faunique (CGFF), créé par Décret N° 562/PR/PM/MEEP/2018 (du 22 mars 2018), sous l'autorité directe du Ministre en charge de l'Environnement; et Centre National de Protection des Eléphants- CNPE), mais aussi depuis 2010, par l'appel au partenariat public-privé (PPP) entre le Gouvernement du Tchad et African Parks Network (APN) pour la gestion déléguée du Parc National de Zakouma. Toutefois, d'importantes faiblesses structurelles persistent à plusieurs niveaux et dans la réalité des faits, **les aires protégées (AP) ne disposant pas de l'appui d'un partenaire technique et financier ne bénéficient pas de la gestion ni des ressources** dont elles devraient disposer pour garantir leur intégrité.

Bien que doté depuis 2000 d'une stratégie et d'un plan d'action national pour la biodiversité, stratégie révisée en 2014, le Tchad n'a jamais été en mesure d'assurer son application dans les faits. Le ministère en charge de l'Environnement s'est doté récemment de 2 importants documents de stratégie de conservation : la Stratégie nationale de conservation des éléphants au Tchad 2016-2020, validée en décembre 2014, et une Stratégie et plan d'action à l'horizon 2030 pour la conservation de la faune au Tchad qui préconise, entre autres, un renforcement du réseau existant des aires protégées pour atteindre 17% en superficie nationale (Objectif d'Aichi). **En dépit de la forte volonté du Gouvernement tchadien, ces politiques et stratégies approuvées sont peu mises en œuvre, faute d'attribution spécifique de financement public** (budget de l'Etat) et privé (tourisme, chasse).

³ Plan National de Développement 2017 – 2021, République du Tchad, Juin 2017

⁴ Scholte, P. et A. Larzillière., 2015. Etat des aires protégées d'Afrique centrale : République du Tchad. OFAC, Kinshasa, République Démocratique du Congo et Yaoundé, Cameroun

Au niveau du Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable (MEPDD), la faiblesse des ressources humaines, des moyens et des capacités techniques de la Direction de la Faune et des Aires Protégées (DFAP) valide le postulat sur lequel repose le programme APEF : **la nécessité de dissocier l'outil « Politique nationale de conservation » de l'outil technique « Agence autonome et opérationnelle de gestion des AP ».**

Dans les termes de référence du programme APEF, il était prévu parmi les activités liées au Résultat 1 de mobiliser de l'expertise pour étudier la « **faisabilité d'une agence nationale des AP** ». Cette activité répondait au courrier n°0801/PR/SGP/CAE/15 adressé en août 2015 par la Présidence de la République au Ministère en charge de l'Environnement, l'instruisant entre autres choses « d'engager la procédure de création d'une Agence ou autorité nationale des parcs nationaux du Tchad ».

APEF, à travers son assistance technique, a donc mobilisé en octobre 2019 deux experts court terme ayant pour mission, selon leurs termes de référence, de « procéder à une étude diagnostic des institutions en charge de la gestion des aires protégées au Tchad afin d'en déterminer les capacités et niveau d'efficacité » et de « proposer un programme de réorganisation à court et moyen terme », en particulier une « démarche de création d'une Agence des AP du Tchad ».

La première phase de cette mission a eu lieu entre novembre 2019 et février 2020, au terme de laquelle les experts ont produit les diagnostics et recommandations attendues. En particulier, le rapport institutionnel et technique souligne l'impasse financière actuelle des administrations centrales du secteur « conservation de la nature », et **recommande deux actions principales :**

(1) Afin de découpler la gestion stratégique de la nature qui doit demeurer de la responsabilité du MEPDD de la gestion opérationnelle, il est question de créer une agence dont le statut soit compatible avec les exigences des donateurs internationaux en matière de gouvernance, d'une part, et avec le souci de préservation de la souveraineté de l'État Tchadien, d'autre part. Il est donc **recommandé la création d'une institution faitière, provisoirement baptisée « Tchad-Nature »**, conformément à l'instruction du Président de la République de juin 2015, dont les caractéristiques s'avèrent très innovantes et ambitieuses et caractérisée par un périmètre plus large que les AP, par une gouvernance mixte état/non-état et un management intégrant des RH internationales.

(2) L'adoption par les autorités compétentes d'une politique publique sectorielle nouvelle et complète comprenant une vision, une stratégie sectorielle, un cadre juridique et un corps des agents étatiques du secteur.

Les services techniques en novembre 2019, et le Ministre en février 2020, ont validé le diagnostic et les recommandations, appelant APEF à les mettre en œuvre. Par ailleurs, lors d'un atelier de validation de l'état des lieux de la Loi 14/2008 tenu à Mailao en septembre 2020, les conclusions de l'étude diagnostique ont aussi validé l'idée de la création de Tchad Nature, en vue de son intégration dans la « nouvelle Loi 14 ». Le diagnostic et les recommandations ont aussi été validés par les techniciens de l'Union européenne (UE) d'une part, et l'Ambassadeur de l'UE s'est engagé d'autre part à soutenir la proposition Tchad Nature auprès du PR du Tchad et auprès de l'UE à Bruxelles, en vue d'un financement de cette nouvelle institution, si les 3 modalités proposées (périmètre, gouvernance et management) étaient retenues par le gouvernement du Tchad. La Banque mondiale (BM) et l'Agence Française de Développement (AFD) ont aussi indiqué leur intérêt pour l'initiative Tchad Nature, évoquant un possible soutien en complément de leurs actions respectives dans les Réserves de Ouadi Rime Ouadi Achim et de Binder Léré.

Dans ce cadre, une mission d'expertise technique est maintenant demandée pour poursuivre ce processus et arriver à la création légale et à l'opérationnalisation de l'institution « Tchad Nature ».

2. Objectif

L'objectif de l'expertise est d'appuyer la mise en place d'une agence des AP et de la conservation de la biodiversité, appelée provisoirement « Tchad-Nature ».

3. Objectifs spécifiques

- 1) Créer légalement une institution dénommée Tchad Nature.
- 2) Rendre disponible et diversifier le financement pour Tchad Nature.
- 3) Rendre opérationnel Tchad Nature.

4. Résultats attendus

Pour la présente expertise, les experts mobilisés assureront la coordination d'activités et encadreront la mobilisation d'expertise d'appui⁵ pour obtenir les suivants résultats à l'issue des 15 mois de leur intervention :

- A) L'institution Tchad Nature est légalement créée :
 - i. Un texte juridique sur Tchad Nature est rédigé par les experts et soumis aux autorités compétentes du Tchad ;
 - ii. Le texte juridique sur Tchad Nature est adopté ;
 - iii. Un conseil d'administration est mis en place ;
 - iv. Le statut de Tchad Nature est rédigé et soumis pour validation aux Administrateurs fondateurs ;
 - v. Les Administrateurs fondateurs de Tchad Nature sont réunis lors d'un 1^{er} Conseil d'Administration (CA) : les décisions relatives au lancement de Tchad Nature sont prises.
- B) Le financement du lancement de Tchad Nature est disponible et diversifié :
 - i. Une première subvention de l'UE à Tchad Nature est préparée pour soumission au CA et mobilisée ;
 - ii. Des propositions de subventions sont soumises à la Banque Mondiale, à l'AFD et autres partenaires financiers, pour négociation ;
 - iii. La création de Tchad Nature est annoncée, entre autres, dans la presse « des décideurs » en Europe, aux USA et en Afrique du Sud pour préparation de négociations.
- C) Tchad Nature est opérationnel :
 - i. Le plan de travail budgété des 6 premiers mois est développé par les experts pour soumission au CA et décision ;
 - ii. Les procédures administratives et financières de base sont développées pour soumission au CA et décision : procédures comptables (y compris proposition logiciel), procédure de passations de marchés ;

⁵ Notamment juriste, expert GRH, et expert Administration et finance

- iii. Les textes de base de gestion des RH sont soumis au CA pour adoption : 1^{er} organigramme, fiches de poste des directeurs et cadres, grille de rémunération, contrats de travail type, procédures de détachement / mise à disposition de fonctionnaires, proposition logiciel GRH ;
- iv. 3 candidatures pour chacun des postes de DG, DGA et DAF sont pré-sélectionnées au terme d'un appel international, et soumises au 1^{er} CA pour décision.

Ils auront pour responsabilité première de rendre possible le développement de la structure, en étroite collaboration avec les autorités tchadiennes et avec les partenaires du secteur conservation.

Ils initieront la dynamique nécessaire, la mobilisation d'assistance technique d'appui dans le cadre de l'AT à la coordination APEF et rendront compte de toute difficulté ou blocage afin que des solutions soient rapidement identifiées.

3. Méthodologie

Travaillant en étroite collaboration avec l'équipe de la coordination de l'APEF et le MEPDD, la mission sera conduite par deux experts (un senior et un junior) qui seront responsables de la facilitation et coordination de toutes les activités. L'expert senior sera aussi directement responsable de la mise en œuvre de toutes les activités visant les résultats B (voir « Résultats attendus » ci-dessus), et les résultats A-iii et C-i. L'expert junior quant à lui, travaillera aussi pour garantir et faciliter les relations institutionnelles au Tchad.

Les deux experts, pendant le premier mois de mission, se chargeront de préparer les TdR pour le recrutement (de part de l'AT APEF) d'autres spécialistes :

- **un consultant senior juriste spécialisé en droit public et/ou privé en Afrique** (pour un volume estimé de 20 h/j) responsable de délivrer les résultats (A-ii et A-iii) ;
- **un consultant senior spécialisé en GRH en Afrique** responsable de la mise en œuvre des activités visant les résultats C-iii et C-iv (pour un volume estimé de 50 h/j);
- **un consultant senior spécialisé en administration et finance** des institutions de conservation en Afrique, pour délivrer les résultats B-i et C-ii et C-iv (pour un volume estimé de 50 h/j).

Une fois les trois spécialistes recrutés par l'AT APEF, les 2 experts assureront, ensemble avec la coordination et l'AT1 du programme APEF, le suivi de leurs activités et un contrôle de la qualité de leurs livrables.

Entretemps, une autre mission d'AT APEF sera lancée au cours du premier trimestre 2022, pour la mise en place de mécanismes financiers novateurs (type fonds fiduciaire) pour le financement à long termes des APs et en général des activités de conservation de la biodiversité au Tchad. Les deux missions étant complémentaires, les différents experts en charge de la création de Tchad Nature et des nouveaux mécanismes financiers, seront appelés à travailler en étroite synergie.

4. Organisation et déroulement de la mission

Activités / Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Préparation TdR pour recrutement experts juriste, GRH, Admin & Fin (Facilitateur+Ass)															
Préparation d'un texte juridique sur TN et adoption par les autorités compétentes du Tchad (exp. juriste)															
Rédaction du statut de TN et soumission aux Administrateurs fondateurs (exp. juriste)															
Préparation d'une première subvention de l'UE à TN et soumission au CA (Facilitateur+Ass)															
Soumission de propositions de subventions à la BM et AFD pour négociation (Facilitateur+Ass)															
Annoncement de la création de TN dans la presse « des décideurs » en France, aux USA et en Afrique du Sud (Facilitateur+Ass)															
Développement du plan de travail budgété des 6 premiers mois pour soumission au CA et décision (Facilitateur+Ass)															
Développement des procédures administratives et financières de base pour soumission au CA (exp. A-F)															
Préparation des textes de base de gestion des RH et soumission au CA (exp. GRH)															
Pré-sélection de 3 candidatures pour chacun des postes de DG, DGA et DAF (exp. GRH)															
Tenue du 1 ^{er} Conseil d'Administration Tchad Nature (Facilitateur+Ass)															

La mission se déroulera sur une période de 15 mois, démarrant en novembre 2021 ; les experts pourront prester 10% de leur provision de services à domicile, notamment pour la rédaction de livrables.

6. Produits (livrables)

Les produits à remettre par les deux Consultants directement visés par les présents TdR sont :

- Les TdR pour le recrutement de 3 experts : 1 juriste spécialisé en droit public/privé en Afrique, 1 spécialiste en GRH en Afrique et 1 spécialiste en administration et finances des institutions de conservation en Afrique.
- Un document pour la demande d'une subvention de l'UE à TN.
- Deux documents pour soumission de propositions de subventions à la BM, AFD et autres partenaires financiers pour négociation.
- Le plan de travail budgété des 6 premiers mois de fonctionnement de TN, pour soumission au CA.
- Le compte rendu du premier CA de Tchad Nature.
- Un rapport final de la mission récapitulant les activités menées et les résultats obtenus, sera remis avant fin 2022.

7. Compétences requises et profil des experts

Expert senior :

Profil :

- Diplôme universitaire, minimum bac+5, lié à la gestion des ressources naturelles, ou à la gestion des affaires, bonne gouvernance, etc.
- Plus 10 ans dans le secteur de la gestion des aires protégées en Afrique centrale
- Bonne connaissance du secteur de l'aide au développement et de la négociation avec les bailleurs de fonds
- Excellent français écrit et parlé ; capacité à travailler en anglais

Expérience : en gouvernance et management des organisations de conservation de la biodiversité en Afrique, spécialiste en organisation et renforcement institutionnel, justifiant d'une bonne expérience en matière d'organisation des institutions publiques et privées.

Expert junior :

Profil :

- Diplôme universitaire, minimum bac+4, lié à la gestion des affaires, publiques et/ou privé, en droit public ou privé.
- 5 années d'expérience professionnelle en appui à la fonction publique, avec au moins une année d'expérience en appui au développement.

Expérience : expert ayant une expérience des relations institutionnelles et de l'aide publique au développement au Tchad. Bonne connaissance du fonctionnement de l'administration tchadienne au plus haut niveau de l'Etat. Une

connaissance approfondie des institutions nationales, internationales ou régionales, liées possiblement à l'environnement ou à la gestion des ressources naturelles. Une connaissance du fonctionnement du secteur privé, à un poste de responsabilité, est un atout.